

Demain, Montréal accueille le 14^e Congrès mondial de sociologie. Cinq mille personnes viendront de 100 pays pour participer à six grands colloques qui se dérouleront sous le thème « Le savoir social : héritage, défis, perspectives ».

La Presse consacre son cahier Plus à cet événement. Pour ce faire, nous avons fait appel à un certain nombre de participants, qui ont accepté d'aborder quelques-uns des sujets qui seront discutés durant toute la semaine prochaine au

Palais des congrès de Montréal. Aujourd'hui des sociologues examinent l'avenir du travail, la civilisation du loisir, les langues et l'art d'être grands-parents. Pour ce faire nous avons bénéficié de l'étroite collaboration de M. Gilles Pronovost, le président du comité d'organisation de cette imposante rencontre. Bonne lecture et bon congrès.

Marcel Desjardins
Directeur de l'information



PHOTOTEQUE La Presse

Selon certaines estimations, 75 % de tous les emplois pourraient disparaître car il s'agit de tâches dont robots et ordinateurs seraient en mesure de se charger.

Entre la fin et l'avenir du travail

PAUL R. BÉLANGER ET MICHAEL SMITH
collaboration spéciale

Les auteurs sont respectivement professeurs au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et au département de sociologie de l'Université McGill.

Le débat sur la « fin du travail » a suscité une polémique tant chez les économistes et les philosophes que parmi les sociologues. Lancé il y a plusieurs années déjà par André Gorz et ses *Adieux au prolétariat*, il a repris les devants de la scène avec les livres de Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*, et de Dominique Méda, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, entre autres. La « défense » du travail n'en a pas moins été vigoureuse ; en témoignent le *Contre la fin du travail* de Dominique Schnapper et *L'Utopie du temps libre* de Daniel Mothé.

C'est dire que les transformations du travail, en cours dans les sociétés capitalistes avancées, font l'objet d'analyses très diverses. Les quelques entrevues de collègues québécois dans cette page le confirment, et les participants à la session du Congrès (voir l'encadré ci-contre) ouvrent des perspectives jusqu'ici peu explorées.

Au risque de simplifier à outrance, trois grandes thèses s'affrontent. Certains affirment que le travail va disparaître ; d'autres que le travail devrait disparaître ; d'autres encore que, à tout le moins dans un proche avenir, le travail est en voie de recomposition.

Le travail va-t-il disparaître ?

Les tenants de la fin du travail s'appuient sur les avancées des nouvelles techniques de l'information qui entraînent le déclin inexorable de l'emploi.



Facilité par la technologie, le travail à domicile est-il plus humain ou simplement plus précaire ?

Dans le passé, les travailleurs expulsés par la technologie se recyclaient dans un autre secteur en croissance. Mais aujourd'hui, même le dernier secteur refuge, le tertiaire, subit les effets de l'informatique et de la réingénierie. De sorte que, selon certaines estimations, 75 % de tous les emplois pourraient disparaître car il s'agit de tâches standardisées ou standardisables, répétitives, que robots et ordinateurs pourraient facilement réaliser.

Le monde serait donc en train de se polariser entre d'un côté une élite engagée dans l'économie du savoir (innovateurs, scientifiques, informaticiens...) et de l'autre une

majorité de travailleurs non seulement précaires, mais dont l'avenir même est menacé par l'automatisation. Situation qui menace la cohésion de la société, et qui exige donc de repenser non seulement les modes de distribution du temps de travail et des revenus mais aussi les lieux de construction du lien social en voie de rupture.

Une deuxième piste de réflexion consiste à dire qu'on a accordé au travail au fil des ans des vertus qu'il n'a plus. En d'autres mots, est-il souhaitable que le travail disparaisse, comme valeur ?

En effet peut-on encore soutenir que le travail est le mode privilégié de réalisation de l'individu alors

que le travail épanouissant est réservé à une toute petite minorité, et que la plupart n'exécutent que des gestes répétitifs ?

Peut-on toujours affirmer qu'il est la condition majeure de l'appartenance sociale, de l'inscription de l'individu dans l'oeuvre collective de production alors que partout on parle plutôt d'exclusion, de désaffiliation, de fracture sociale, et même de société cassée en deux ?

Il faut donc arrêter de placer dans le travail des attentes qu'il ne peut plus satisfaire ; il faut accorder à l'économie une place moins centrale, réduire le temps de travail et redistribuer la quantité de travail disponible.

D'autres activités, culturelles, politiques, amicales, communautaires, familiales, amoureuses et même économiques si elles sont choisies librement, peuvent prendre la relève pour mieux assurer la réalisation de soi, et créer un lien social plus solide que le seul lien économique, d'ailleurs très pauvre.

La recomposition du travail

Le débat sur la recomposition du travail se déploie sur deux fronts : celui de l'organisation du travail et celui de sa conception.

Les réorganisations du travail en cours seraient en voie de faire disparaître la division du travail inspirée du taylorisme à la faveur d'une requalification qui met en valeur non seulement de nouvelles connaissances techniques mais aussi de nouvelles habiletés sociales telles la communication. On assisterait alors non pas à la fin du travail mais à la fin de la division taylorienne du travail. Ce phénomène s'accroîtrait si l'on ajoute l'ouverture de nouvelles filières d'emploi exigeant une haute qualification.

Quant à la signification que l'on accorde au travail, il semble bien que le travail soit toujours perçu comme une dimension fondamentale de la vie. Mais en même temps plusieurs observent que le travail n'est ni un simple gagne-pain ni un moyen de consommation, ni le seul lieu de réalisation de soi. Monte en importance la maîtrise du temps, ce qui permettrait de conclure à la coexistence de projets professionnels et de projets extra-professionnels ; l'épanouissement personnel serait associé à une conception polycentrée de la vie.

Les débats restent ouverts et nous restons convaincus que la sociologie peut apporter une contribution à nos réflexions collectives.



PHOTOTEQUE La Presse

Sans travail, forme dominante de socialisation, difficile de se sentir citoyen.

La sociologie fait scandale

IMMANUEL WALLERSTEIN
collaboration spéciale

L'auteur est président de l'Association internationale de sociologie

Qu'est-ce que la sociologie peut nous apporter comme savoir sur nous-mêmes ? Des choses plutôt scandaleuses.

Elle nous dit que les individus que nous sommes, chacun différents les uns des autres, sont les produits en très large mesure des contextes sociaux dans lesquels nous avons vécu, avons été formés, et même façonnés. Donc premier scandale : l'individu est une création sociale.

Puis la sociologie nous enseigne que la « société », les sociétés, ne sont jamais unifiées. Elles arbitrent toujours, et sans cesse, des sous-groupes qui ont des intérêts différents, voire opposés, sont en lutte, parfois

avec acharnement, pour se défendre contre les autres, pour grimper plus haut dans l'échelle de la hiérarchie sociale. Donc, deuxième scandale : le social, concept censé refléter une communalité, une union de base, cache toujours des divisions internes interminables.

Et enfin la sociologie nous explique que la paix sociale repose sur le fait que les gens qui souffrent le plus au sein des différentes « sociétés » ont tendance à accepter leur sort. Ils « légitiment » le pouvoir même qui les opprime. Bien sûr, pas toujours, mais plus souvent qu'on ne le dit.

Toute la question est de savoir pourquoi. La meilleure réponse est qu'ils gardent l'espoir pour l'avenir. Ce qui mène à réfléchir à la question suivante : que feront-ils quand ils perdront cette croyance ? Donc, dernier scandale : les gens sont pour longtemps beaucoup moins révolutionnaires qu'objectivement ils auraient dû l'être.

Hors du travail point de salut

PAUL R. BÉLANGER
collaboration spéciale

L'auteur est professeur de sociologie au département de sociologie de l'UQAM.

Selon Michel Doré, sociologue et directeur du service de recherche de la CSN, parler de la fin du travail ou de la fin de la valeur travail, c'est le plus souvent véhiculer une vision négative du travail, comme si le travail était par définition une activité aliénée ou simplement un gagne-pain.

Il soutient au contraire que le travail a encore une fonction centrale, fondamentale, comme le montrent bien les conséquences de l'exclusion. « Tu peux difficilement être un citoyen si tu ne travailles pas, car c'est la forme sociale dominante de socialisation, de reconnaissance sociale, de construction de la citoyenneté. »

Pour lui, il ne s'agit pas d'une position philosophique, mais du résultat de ses observations. « Je suis allé dans les usines les plus pires au Québec, et j'ai toujours été renversé que des gens trouvent un sens à leur travail, une fierté ; ils s'identifient à leur entreprise, à leur produit, ils valorisent leur travail, même s'il est aussi parfois vécu comme contrainte. »

Il convient cependant qu'il y a une crise de la centralité du travail, car de plus en plus de gens, précaires ou exclus, sont forcés à trouver un sens hors travail, à s'ouvrir à de nouvelles sensibilités, à construire de nouvelles identités.

Il perçoit des aspects négatifs à cette crise, mais aussi des aspects positifs. « La vertu de la crise actuelle est de se questionner sur d'autres sphères de la vie qui elles aussi sont

aussi fondamentales, comme la place de diverses formes de la citoyenneté, dans la communauté ou les associations, ou en réinvestissant dans la famille. »

Le travail, un pivot

Mais il ne faut pas se « sauver » du travail pour investir ailleurs, comme le souhaitent certains. Car dire qu'il faut se sauver du travail, c'est n'accorder aucun sens au travail.

Au contraire, le travail peut devenir un pivot du renouvellement de la société. « Si tu développes ton autonomie dans le travail, ton sens critique, c'est une expérience qui peut se transporter ailleurs, au niveau de la communauté, aux niveaux politique et culturel. C'est une nécessité incontournable à la fois de revaloriser le travail et de diminuer le temps de travail dans la vie au profit d'autres activités. »

Michel Doré cite volontiers son expérience dans le domaine de la réorganisation du travail, qui entraîne « une capacité renouvelée d'intervention des gens non seulement au sein de leur entreprise, mais aussi dans le développement local et régional, dans l'économie sociale ; cette création de nouveaux liens associatifs augmente la capacité d'être sujets dans tous les aspects de la vie... Si on développe des marges d'autonomie et de créativité dans un domaine, on a plus de chances d'en développer dans d'autres. »

C'est dans cette perspective qu'il situe la demande pour la réduction du temps de travail ; non pas parce que le travail est aliénant, mais en vue du partage du travail pour que chacun apporte sa contribution à la société à travers le travail, et pour revaloriser d'autres genres d'activités.

Il conclut en disant qu'il faut avoir une conception globale de l'activité humaine.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Emploi: la série noire

La série noire continue. Pour un deuxième mois de suite, le Québec a perdu des emplois au lieu d'en créer. Après des pertes de 14 000 emplois en mai, Statistique Canada révélait que 8000 autres avaient disparu en juin. Et ces baisses suivent la création, famélique, de 3000 postes en avril. Qu'est-ce qui se passe ?



Alain Dubuc

Ce sont là des nouvelles importantes pour le Québec, puisque la création d'emplois reste la grande priorité économique. Pourtant, le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, même s'il multiplie les apparitions publiques, a choisi de ne pas commenter cette information pourtant essentielle. Lui qui était si prompt à vanter, par voie de communiqués, la performance québécoise au plan de l'emploi, a opté, depuis quelques mois, pour le silence. On devine pourquoi.

Après les trois premiers mois de l'année qui, on s'en souvient, ont été dominés par la crise du verglas — pertes d'emplois en janvier et récupération en février et mars — et ces trois autres mois de débandade, le Québec se retrouve dans la situation inconfortable où, à mi-chemin de l'année 1998, il y a moins d'emplois qu'à la fin de 1997. En décembre 1997, on comptait 3 302 200 emplois au Québec. En juin 1998, 3 291 000.

Le Québec, cette fois-ci, peut toutefois avoir une consolation. En juin, nous n'avons pas été les seuls à perdre des emplois. C'est arrivé dans sept provinces sur dix, dont 13 000 en Ontario, ce qui a provoqué un recul de 35 000 emplois pour l'ensemble canadien.

Mais justement, cela n'a rien de rassurant. Plusieurs

analystes ont vu ce fléchissement de l'emploi à travers le Canada en juin comme le signe annonciateur des contre-coups de la crise asiatique. Déjà, cette crise avait amené les économistes à prévoir un léger ralentissement du taux de croissance pour 1998. On peut maintenant se demander si l'impact ne sera pas plus élevé que prévu.

Ce scénario, qui serait une mauvaise nouvelle pour d'autres régions canadiennes, représenterait un drame pour le Québec. Cela signifierait en effet que la croissance se tasse au Québec avant d'avoir jamais atteint son rythme de croisière.

Au Canada, la croissance a été très forte l'an dernier (3,8 pour cent), elle reste forte cette année, aux environs de 3,4 pour cent. Le Canada a donc de bonnes années derrière lui, a connu une impressionnante création d'emplois et peut compter sur un solide coussin pour absorber une pause.

Mais au Québec, non seulement la croissance a-t-elle été plus faible — on prévoyait 2,7 pour cent cette année avant l'onde de choc asiatique — mais elle ne s'est toujours pas traduite en emplois. Dans un phénomène similaire à ce qu'on avait observé au Canada il y a cinq ans, l'économie québécoise, sans être spectaculaire, a quand même pris du mieux. Mais l'emploi n'a pas encore suivi.

Cependant, plusieurs indices permettaient de croire que la reprise de l'emploi s'en venait: force des investisse-

ments, relance de Montréal, augmentation de l'indice d'offres d'emplois. Un ralentissement arriverait donc à un très mauvais moment.

Mais au-delà de ces scénarios, il est important de rappeler à quel point la performance du Québec laisse à désirer sur le front de l'emploi, peu importe la façon dont on manipule les chiffres.

Le Québec aurait dû créer 155 000 emplois depuis deux ans et demi s'il avait connu la même performance que l'ensemble du Canada. Pas 43 000.

■ En un an, de juin 1997 à 1998, il s'est créé un beau total de 12 000 emplois au Québec. Pendant la même période, il s'en ajoutait 178 000 en Ontario et 290 000 à l'échelle canadienne. Même Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, avec 13 000 emplois de plus, ont mieux fait que le Québec.

■ Si on regarde plutôt les données désaisonnalisées, on découvre que, depuis le sommet atteint au début de 1996, il s'est créé 43 000 emplois au Québec. Sur cette même période de 29 mois, presque deux ans et demi, on en a compté 326 000 de plus en Ontario et 620 000 pour l'ensemble canadien.

En gros, le Québec, avec le quart de la population canadienne, aurait dû créer 155 000 emplois sur cette période, s'il avait connu la même performance que l'ensemble du Canada. Pas 43 000.

Mais pourquoi insister, lourdement, mois après mois, sur la mauvaise performance du marché du travail québécois ? D'abord parce que ces résultats, plus que médiocres, sont difficiles à concilier avec la lecture fort optimiste de la réalité économique que nous propose le gouvernement Bouchard.

Mais surtout parce que la capacité de créer des emplois reste la mesure la plus complète et la plus significative de la santé d'une économie et de son dynamisme.

Asile climatique

La canicule est aussi difficile à supporter à Montréal qu'à Toronto. Mais les Torontois ont un grand avantage sur les Montréalais: quand le temps est particulièrement chaud, ils peuvent se rafraîchir dans l'une des piscines publiques qui restent ouvertes passé minuit.



Agnès Gruda

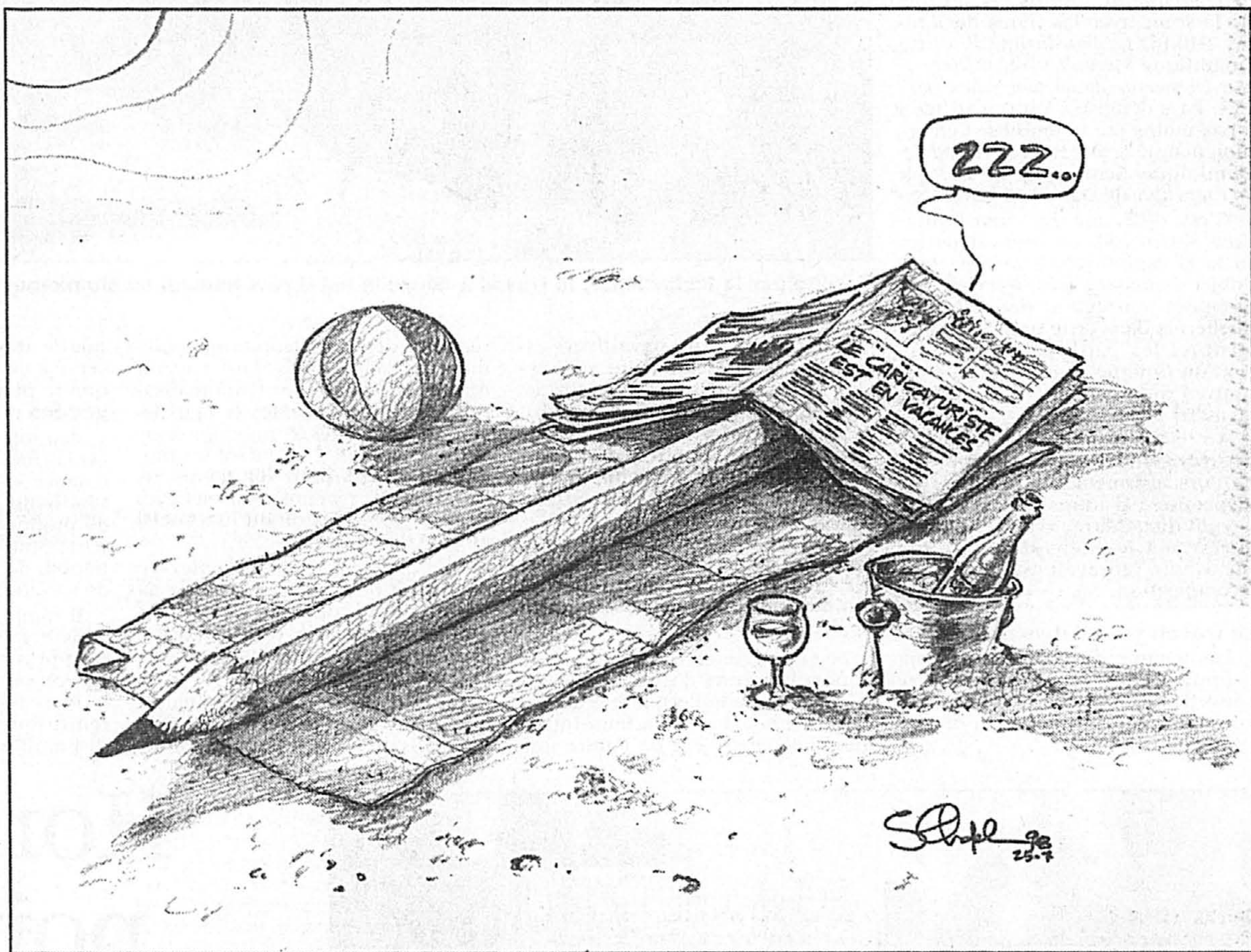
Un petit entrefilet dans le *Toronto Star* nous apprend en effet que lorsque le mercure dépasse les 30 degrés Celsius, la Ville de Toronto change les horaires de ses piscines. Cinq d'entre elles fonctionnent jusqu'à une heure moins le quart. Du matin.

Cette idée simple et facile à mettre en oeuvre constitue une véritable bénédiction pour tous ceux qui, à défaut d'un climatiseur ou d'une maison au bord d'un lac, souffrent des nuits tropicales que nous connaissons cet été. Dans le contexte climatique actuel, il s'agit presque d'un service essentiel...

Les Montréalais ont beau suer à grosses gouttes, personne ici n'a eu l'idée de faire preuve de la même générosité à leur endroit. Les piscines ferment à 19 heures, canicule ou pas. Et encore, si la vingtaine de piscines publiques de la métropole étaient ouvertes tous les jours. Mais ce n'est pas le cas. Il arrive que des parents espérant calmer les esprits surchauffés de leurs enfants se heurtent à une porte fermée, en raison d'une simple menace de pluie.

D'autres piscines sont fermées sans avertissement en raison d'un problème technique. Des résidents du quartier Côte-des-Neiges, qui n'est sûrement pas le mieux pourvu en piscines individuelles, ont dû signer une pétition pour forcer la Ville à rouvrir une barboteuse fermée depuis deux ans.

De deux choses l'une. Ou bien Montréal fait un petit effort pour s'adapter au réchauffement de la planète. Ou bien nous courons tous réclamer l'asile climatique à Toronto...



LA PRESSE ET VOUS

Pourquoi un Conseil de presse ?

Le Conseil de presse du Québec ! Vous connaissez ou vous ignorez complètement son existence ?

Selon un récent sondage effectué par la maison CROP pour le compte de cet organisme, plus des deux tiers des Québécois (69 %) n'ont jamais entendu parler du Conseil de presse du Québec. Parmi les autres qui ont déjà entendu parler du Conseil, près de la moitié (47 %) savent que cet organisme existe depuis 25 ans et sont familiers avec l'un des volets de son mandat. Mais seulement 4 % de ceux qui connaissent le Conseil ont déjà porté plainte en raison d'un traitement de l'information jugé inadéquat.

Même s'il célèbre son 25^e anniversaire cette année, on ne peut pas dire que le Conseil de presse, depuis peu présidé par M. Michel Roy, jouit d'une très grande popularité.

Pourtant, depuis un quart de siècle, le Conseil joue le double rôle de conscience et de chien de garde du monde de l'information au Québec. Depuis 25 ans, il a accueilli et traité, à titre de tribunal d'honneur de la presse québécoise, plus d'un millier de plaintes de citoyens des quatre coins du Québec. Le Conseil a également publié tout près d'une centaine de positions publiques sur des questions d'éthique liées à l'information et à la pratique du journalisme au Québec.

Son rôle d'ombudsman de la presse québécoise en est également un d'éducateur, tant auprès du public que de l'ensemble des médias d'information et de la communauté journalistique tout entière. Depuis sa fondation, le Conseil propose aux différents médias et aux professionnels de l'information au Québec

une série de principes déontologiques toujours d'actualité.

La population du Québec ne se gêne pas pour porter un jugement critique et même sévère à l'endroit de ses différents médias et des journalistes, comme cela est son droit légitime. Ainsi, au cours de la dernière année (1996-97), le Conseil de presse du Québec a reçu 64 plaintes. La majorité des plaintes déposées, soit 91 %, ont conduit à un traitement et à une décision du Conseil.

Près des deux tiers des plaignants sont des particuliers, parfois conjointement avec leur entreprise, parfois avec les organismes qu'ils représentent. Les plaignants sont, en général, directement concernés par la question en litige et les griefs formulés, soit qu'ils font partie de l'actualité journalistique, soit que la cause qu'ils servent ait été un sujet abordé par les médias.

Qu'ils s'agisse d'individus ou d'associations, il est facile de constater que les plaignants s'impliquent surtout lorsqu'ils s'estiment victimes d'un mauvais traitement journalistique et personnellement atteints.

Bien que minoritaires, certaines plaintes sont déposées pour dénoncer des manquements à l'éthique journalistique, des déviances ou des carences, par des personnes nullement impliquées dans l'article ou l'émission incriminés. Cependant, force est de constater que ces cas sont minoritaires.

Une grande tendance se dégage des statistiques de plaintes déposées au cours de la dernière année: la rareté des plaintes ou des griefs concernant tout ce qui relève de l'intérêt général (dénonciation du sensationnalisme, du manque de déférence et de respect face aux drames humains), comparativement aux plaintes ayant trait à la protection des in-

térêts particuliers (partialité, manque de rigueur, fausse information).

La majorité des plaintes (73 %) sont dirigées contre des médias écrits et moins du tiers (27 %) contre des médias électroniques. Cet écart entre les deux supports médiatiques, qui demeure constant avec les années, peut laisser songeur. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène en apparence défavorable aux médias écrits:

1) Les médias électroniques sont soumis aux directives du tribunal administratif qu'est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). En conséquence, les plaintes des citoyens à l'égard de la radio et de la télévision sont dirigés davantage vers le CRTC que vers le Conseil de presse;

2) En raison de la présence du CRTC, plusieurs citoyens ignorent même que la juridiction du Conseil de presse s'étend tout aussi bien à l'électronique qu'à l'écrit;

3) Pour qui songe à formuler une plainte, il est beaucoup plus facile d'effectuer le relevé de ce qui a été publié dans les journaux que de ce qui a été entendu à la radio ou vu à la télévision, souvent distraitemment, en étant pris par d'autres occupations. « Les paroles s'envolent et les écrits restent »;

4) Les gens sont beaucoup plus critiques à l'endroit de la presse écrite que de la presse électronique. On lui pardonne beaucoup moins d'erreurs. La crédibilité de la presse écrite ne lui permet pas de laisser aller que peuvent plus facilement se permettre les mé-

dias électroniques. À preuve, jamais ne laisserait-on publier dans un média raisonnable les propos incendiaires de certains animateurs radiophoniques. Dans la presse écrite, ce serait carrément irresponsable de publier de tels propos.

Les gens qui se croient lésés par le contenu d'un article ou d'une émission de radio ou de télévision peuvent adresser leur plainte au Conseil de presse du Québec, a/s Secrétaire général, 1000, rue Fullum, 2^e étage, Bureau C208, Montréal H2K 3L7. Le numéro de téléphone est le 529-2818 et le numéro de télécopieur 873-4434.

Consommateurs avertis

Sous cette rubrique, dans notre édition du 27 juin dernier, nous avons fait appel aux consommateurs désireux de vivre une expérience concrète dans le cadre d'une nouvelle série d'articles qui paraîtront à l'automne sous le titre général « Acheter selon ses besoins ».

Dans le cadre de ce projet réalisé en collaboration avec Option consommateurs, *La Presse* recherche des personnes qui veulent acquérir des produits ou des services d'une certaine importance: un système de chauffage d'appoint (foyers), une génératrice, un téléphone cellulaire, ou encore des personnes qui veulent faire des rénovations à leur maison, appartement, chalet ou autre.

Si vous êtes intéressés à faire votre magasinage à l'aide de bons conseils et prêts à dévoiler le résultat de vos efforts, contactez Option consommateurs en composant le (514) 598-7288. Merci de votre collaboration.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Des dinosaures aux baleines

Nos fidèles lecteurs savent que je ne suis pas exactement un génie en matière d'informatique.

Avec les années, j'ai tout de même fait de modestes progrès.

Je commence à m'habituer à la souris (dans mes anciens programmes, toutes les commandes passaient par les flèches et le curseur).

J'ai appris comment accéder à certains journaux sur l'Internet, à condition qu'ils aient été inscrits (par d'autres que moi, cela va de soi) sur la liste des « favoris ». Je ne compte pas aller plus loin. Le surfing? Non merci. Pas capable. Pas envie.

Je peux, à la rigueur, utiliser le courriel — quand mon mari est à côté pour ouvrir le programme et superviser l'opération. Je suis capable de consulter le cédérom de *La Presse*, mais sans la suprême nonchalance et l'enviable habileté des camarades qui ont l'air d'être nés là-dedans. Je suis toujours un peu étonnée quand j'obtiens ce que je cherchais.

Pour l'écriture, ça va. L'idée de retourner à l'antique époque des dactylographes me glacerait d'horreur. Tout étant affaire de motivation, j'ai très vite appris ce qui concernait le traitement de textes — caractères, déplacements, impression, transmission... De ce côté-là, je suis très efficace — à condition que rien ne cloche dans le système. S'il y a un pépin inattendu, c'est le désastre, la panique et l'impuissance.

Heureusement, au journal, on a le service de l'informatique qui, à mes yeux de bétotienne, semble doté d'une inépuisable quantité de connaissances et d'une fabuleuse expertise. Et à la maison, il y a mon mari qui, après avoir vainement tenté de m'inciter à lire le mode d'emploi de notre ordinateur, s'est finalement résigné à subir mes appels au secours hystériques.

Bref, je suis l'enfant gâtée de l'ère des or-

dateurs : je n'en connais que le beau côté et je laisse les problèmes aux autres. Ce n'est pas très glorieux, mais c'est bien confortable.

Or, voilà qu'il y a quelque temps, je suis tombée — ô divine surprise! — sur un article du *Wall Street Journal* qui montre qu'il y en a de plus débiles que moi en matière d'informatique! Incroyable, mais vrai!

Le *Wall Street Journal*, donc, a compilé des témoignages de techniciens de compagnies d'informatique — ces héros anonymes qui répondent aux S.O.S. de la clientèle. Voici la liste des cas les plus pathétiques. (L'article est en anglais, évidemment; pour ne pas diluer le « punch », je ne traduirai pas certaines expressions archiconnues.)

La compagnie Compaq songe à changer la commande « Press any key » pour « Press return key », car elle a reçu des tas d'appels de gens qui demandaient où la clé « any » était située sur le clavier.

Toujours à Compaq, un technicien, confronté à un mystérieux problème de lecture de disquettes, a découvert que l'utilisateur avait collé les étiquettes vierges sur ses « floppy disks » (les disquettes dites molles), pour ensuite dactylographier leurs titres... en les enroulant sur le rouleau de sa machine à écrire.

À la compagnie AST, on a reçu un appel d'un homme qui se plaignait de ce que sa souris était difficile à manipuler. Il n'avait pas enlevé l'emballage de plastique, croyant qu'il servait à protéger la souris contre la poussière.

Toujours à AST, un technicien a suggéré à un client dont les disquettes étaient défect-



Lysiane GAGNON

ueuses d'en envoyer des copies à la compagnie. Quelques jours plus tard, il recevait des photocopies des disquettes.

Chez Dell, un technicien a conseillé à un usager de remettre sa disquette à problème dans la fente et de « fermer la porte ». Sur ce, le technicien entendit l'usager déposer le récepteur du téléphone et traverser la pièce pour aller fermer la

quand elle appuie sur « power ». Elle répond qu'elle a beau mettre le pied sur la pédale, rien ne se passe. La pédale était... la souris.

Compaq a reçu un appel d'une cliente déconcertée. Elle avait débarrassé son ordinateur, branché la prise électrique, puis s'était assise devant l'écran en attendant qu'il se passe quelque chose. Or, après 20 minutes, il ne se passait rien du tout. Le technicien lui demande ce qui se produit quand elle appuie sur le « power switch ». « What power switch? » dit-elle.

Radio-Baleine

Nous parlons de dinosaures, passons maintenant aux baleines. Saviez-vous qu'une nouvelle chaîne de radio FM vient d'ouvrir à Vancouver? On n'y entendra que des cris de baleines enregistrés sur le vif par des micros sous-marins.

Il paraît que les baleines, plus spécialement les épaulards des nobles eaux du Pacifique, conversent beaucoup entre elles. Elles exhalent de gigantesques soupirs de plaisir en copulant, elles font entendre une sorte de ronflement en dormant, elles poussent de petits cris d'excitation quand elles mangent, elles s'interpellent, comme diraient nos intellectuels, quand elles se baladent.

Les spécialistes du microcosme (ou plutôt du macrocosme) baleinier ont baptisé leur langage « orca ». C'est donc l'unilinguisme orca qui sera la règle sur les ondes de la station, dont l'aire de diffusion, faut-il dire, sera malheureusement limitée à quelques endroits stratégiques comme l'Aquarium de Vancouver et certains lieux d'observation des baleines. L'initiative a reçu l'approbation du CRTC. C'était bien prévisible. Radio-Baleine ne constitue-t-elle pas le parfait idéal du CRTC? On n'y entendra rien qui pourrait tenter à la rectitude politique, et le contenu sera 100 % canadien!

Opinions

Pour un système de santé à plusieurs vitesses

ALAIN BONNIN

L'auteur vient de publier, aux Éditions Carte Blanche, un ouvrage intitulé *Des idées pour le Québec*. Le texte ci-après reprend une partie des idées exprimées dans le chapitre consacré à la santé.

Ce qu'il y a d'important et ce qu'il faut préserver dans le système de santé québécois, c'est que chaque résident ait accès gratuitement, et dans de bonnes conditions, à tous les soins médicaux nécessaires par son état de santé. À l'intérieur de ce cadre, il faut trouver les solutions qui permettront d'offrir les meilleurs soins au moindre coût pour les finances publiques.

Mettons donc pour quelques instants nos *a priori* de côté et imaginons un système de santé où :

- chaque résident a droit, comme aujourd'hui, à des soins gratuits auprès du médecin de son choix;
- des cabinets, cliniques ou hôpitaux privés sont accessibles pour des patients qui sont prêts à payer de leurs poches (éventuellement remboursés par des assurances auxquelles ils auront volontairement souscrites) pour les soins dispensés dans ces centres;
- pour éviter que ne se développe une caste de professionnels de la santé destinée uniquement à une clientèle aisée, aucun de ces professionnels ne pourra recevoir plus de 30 % de ses revenus médicaux de ces centres privés.

Quelles seraient les conséquences d'un tel système?

D'abord, l'ensemble de la population continuerait à bénéficier au moins des mêmes soins qu'aujourd'hui, puisque tous les médecins exerçant dans la province continueraient à être disponibles pour chaque citoyen.

Des sommes importantes seraient récupérées puisque les soins dispensés dans les centres privés ne feraient l'objet d'aucun remboursement avec des fonds publics. Ce serait, évidemment, autant de moins que ceux-ci auraient à assurer.

Quelle pourrait être l'importance de ces sommes?

C'est très difficile à estimer mais on peut penser que ce ne serait pas négligeable. Le nombre de patients qui seraient prêts à payer, soit une assurance régulière, soit 30 ou 40 \$

pour s'éviter une attente de six heures dans une urgence d'hôpital public, est certainement considérable, et ce ne sont pas nécessairement des gens très fortunés.

Le nombre de malades, en attente de chirurgie, qui seraient prêts à verser plusieurs milliers de dollars pour être opérés dans un délai inférieur à deux semaines, plutôt que d'attendre quatre ou six mois une convocation aléatoire, n'est certainement pas négligeable non plus.

Les délais d'attente dans les centres publics ne seraient pas augmentés du fait que certains médecins et spécialistes n'y consacraient plus que 70 % de leur temps : les malades vus dans les centres privés soulageraient d'autant le système public. Ces délais d'attente seraient même fortement diminués car les ressources récupérées mettraient fin à la situation absurde des médecins qui sont limités aujourd'hui dans leur pratique, du fait de manque d'infirmières ou d'anesthésistes, à cause de salles d'opération fermées, ou parce que le quota pour tel type d'intervention a déjà été atteint dans leur centre.

Tout le monde sortirait gagnant d'une privatisation partielle de la médecine, à condition d'imposer une contrainte stricte sur le temps que le personnel médical pourrait consacrer au secteur privé : si les revenus gagnés dans le secteur privé ne peuvent dépasser 30 % de l'ensemble des revenus de pratique médicale (chiffre donné à titre indicatif, bien sûr, mais qui devrait constituer un bon ordre de grandeur pour commencer à raisonner

sur le fonctionnement d'un tel système), alors chacun profitera du fait que certains patients sont prêts à payer de leurs deniers pour des soins. Par rapport à la situation actuelle, une privatisation partielle des soins permettrait que ceux-ci soient dispensés :

- de façon améliorée à tous les Québécois, qui continueraient à jouir du système public actuel, mais débarrassé d'une bonne partie de ses contraintes financières;
- et de façon très améliorée, mais plus coûteuse, pour une catégorie plus aisée de la population qui accepterait de payer directement pour des soins privés non remboursables par les fonds publics.

Si l'on reprend l'image de la vitesse, tous les Québécois sont aujourd'hui dans un autobus de la santé qui roule à 50 km/h. Avec une privatisation partielle intelligemment conçue et mise en place, ils se retrouveraient, soit dans ce même autobus qui roulerait désormais à 60 km/h, soit dans des voitures particulières qui pourraient rouler à 70 ou 80 km/h. Chacun ne roulerait pas à la même vitesse mais tous rouleraient plus vite.

Ceux pour qui le critère principal, dans le choix d'un système de santé, est la qualité des soins donnés à l'ensemble des malades, devraient être prêts à s'engager résolument dans cette voie. Ceux pour qui il importe avant tout de réaliser l'égalité des Québécois devant la maladie, fût-ce l'égalité par le bas en l'occurrence, devraient chercher à maintenir le système actuel. La question est en fait de savoir, si le système de santé doit permettre de donner les meilleurs soins à la population, ou s'il doit être, d'abord un instrument d'une politique sociale égalitaire.

Il serait bon de poser la question clairement aux Québécois, plutôt que de laisser quelques-uns empêcher qu'un débat s'instaure en poussant des hurlements de vierges effarouchées, dès que l'expression « système de santé à deux vitesses » est prononcée.

Tout, aujourd'hui, dans notre société est à plusieurs vitesses et il est étrange de constater que ce que l'on possède de plus précieux, la santé, est le seul domaine où un particulier ne peut décider de mettre ses priorités : le Québécois peut investir dans l'éducation de ses enfants, décider de consacrer une partie de son épargne dans un chalet, s'offrir une grosse voiture, se payer des vacances dans le sud pendant l'hiver, mais il n'a pas le droit de mettre quelques dizaines, centaines ou milliers de dollars de côté pour améliorer les soins de santé dont lui et sa famille pourraient bénéficier.

Le seul argument qui justifierait cette politique serait que de tels comportements individuels se fassent au détriment de l'intérêt général. Mais c'est exactement l'inverse qui se produirait puisque les sommes investies par les particuliers seraient libérées pour le système public de santé.

L'important, c'est que tous les Québécois aient accès à de bons soins. Si une place plus grande au secteur privé permet d'améliorer la situation de chacun, ou donc est le problème?



Le confort n'est pas un droit, c'est un mal pernicieux

DANIEL JASMIN

Ex-professeur de morale au secondaire, l'auteur a été co-signataire de la chronique « Jasmin, père et fils », publiée dans *La Presse*.

Près de chez moi, avenue Christophe-Colomb dans le quartier Ahuntsic, un panneau-réclame lançait récemment le message suivant : « Le confort est un droit ». Dans quel but? Annoncer une marque de voiture! Ce printemps, j'ai dû me la farcir une bonne trentaine de fois car, le panneau était situé tout près de la piste cyclable qui mène à l'école de mes enfants et aux commerces de la rue Fleury.

Depuis que je suis tout jeune, la publicité vante les mérites du confort afin de nous faire acheter divers produits de consommation. Pourquoi laver la vaisselle quand on peut avoir un lave-vaisselle? Pourquoi avoir chaud quand on peut se procurer un climatiseur? Pourquoi étendre son linge quand on peut s'acheter une sècheuse? Pourquoi couper ses carottes quand on peut se payer un robot culinaire? Pourquoi avoir peur des voleurs quand on peut se faire installer un système d'alarme? Pourquoi même appuyer sur l'accélérateur de sa voiture quand on peut avoir un « cruise-control »?

Tous ces messages qu'on nous mitraille depuis 20 ans ont fini par nous manipuler, moi compris. Cependant, je crois qu'on vient de franchir les limites de la décence en affirmant haut et fort que « le confort est un droit » afin de nous vendre une voiture luxueuse.

C'est pire qu'un mensonge, c'est une ignominie car, non seulement on est tous conscients de la futilité de ce « confort » dans notre recherche du bonheur, mais en plus, ce confort nous fragilise, nous empêche de jouir pleinement de la vie.

N'importe quel médecin compétent vous le dira : les climatiseurs réduisent notre résistance à la chaleur, les divers appareils domestiques réduisent notre résis-

tance à l'effort, les systèmes d'alarme réduisent notre capacité à gérer notre stress, les lits et autres fauteuils hyper-confortables nous rendent de plus en plus douillets et apathiques.

Pas étonnant ensuite que les gens n'osent plus sortir de leur maison. Ils ont peur d'avoir froid, d'avoir chaud, d'être fatigués, d'avoir peur, de mal dormir. Le confort n'est pas un droit, c'est un mal insidieux qui nous fragilise lentement mais sûrement et qui fait de nous des pantouflards avachis.

Devant un fait aussi évident, on constate néanmoins le mutisme total des gouvernements, eux qui semblent si préoccupés de notre bien-être : lutte contre le tabagisme, les drogues, le décrochage scolaire.

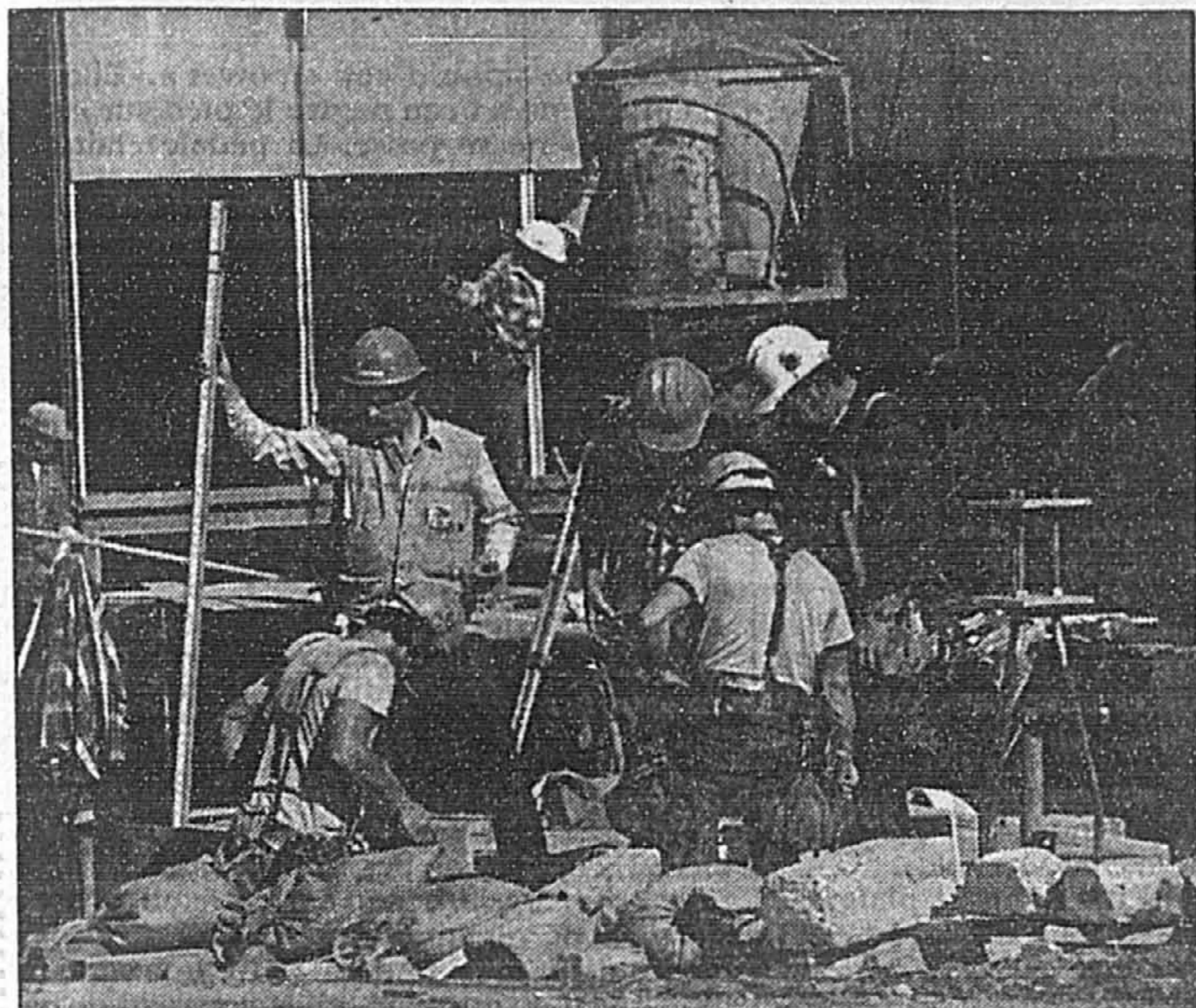
Pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre que le confort est une immense machine à argent et à création d'emplois. Même si cela entraîne embouteillages, gaspillage d'énergie et pollution.

Obsédés par la croissance économique, qui est une voie sans issue, nos gouvernements nous font tourner en rond depuis 20 ans. Comment se fait-il que personne au sein des nouvelles générations ne pense à un nouveau projet de société? Allez les jeunes! Tout est encore possible! Quand va-t-on voir émerger une nouvelle race de politiciens avec un projet de société novateur, intelligent, planétaire et axé sur le long terme? Pourquoi le Québec et le Canada ne pourraient pas devenir un modèle pour la communauté internationale. On pourrait enfin être fiers de notre patrie!

Quand j'étais plus jeune, je croyais qu'en évoluant, l'être humain retournerait à de vrais valeurs. La publicité au journal télévisé de Radio-Canada me dit que plus l'homme s'élevé et plus il rêve de s'acheter une Cadillac. Ouf!

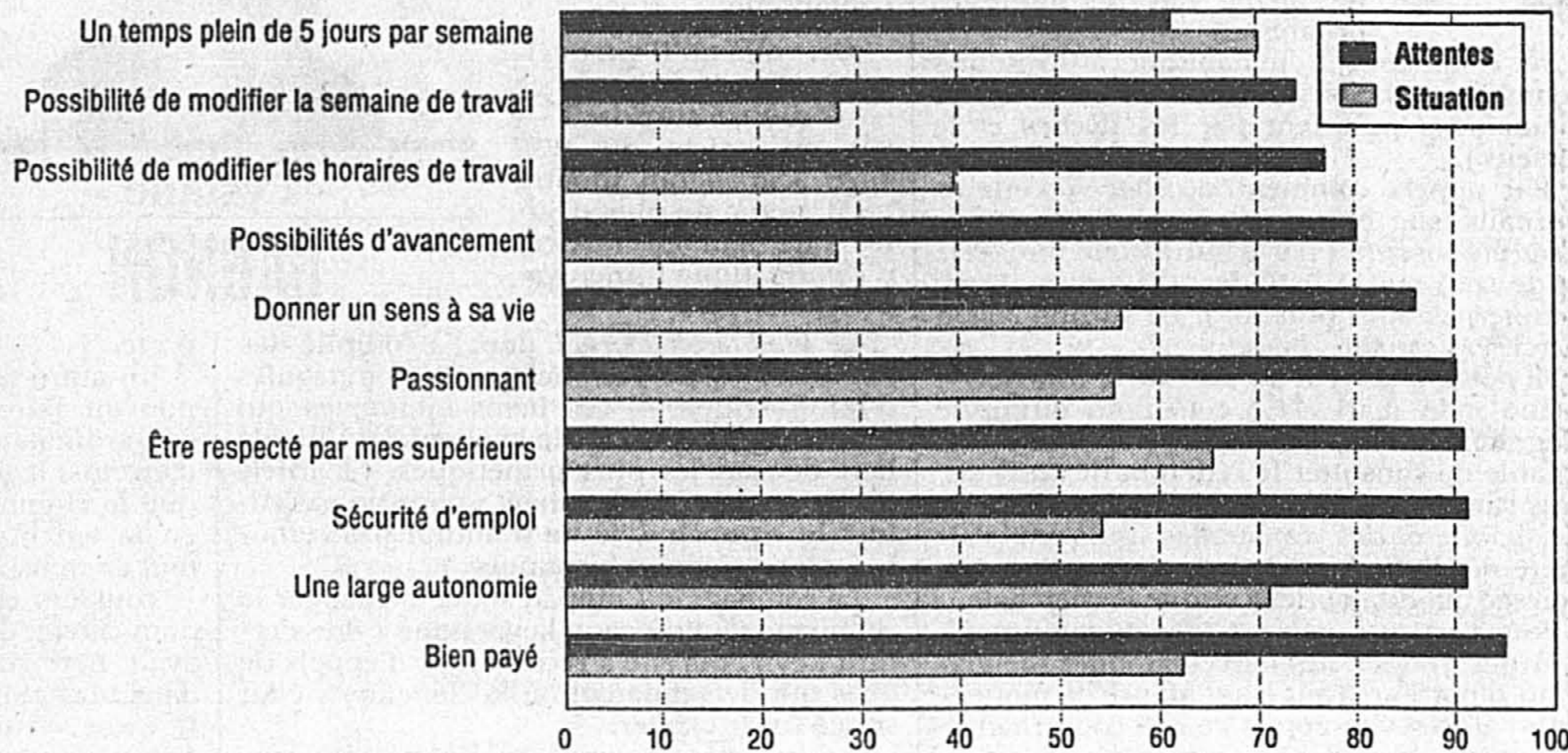


Le système de santé doit-il permettre de donner les meilleurs soins ou être un instrument d'une politique sociale égalitaire?



La majorité des travailleurs trouvent leur emploi « passionnant », mais voudraient plus de flexibilité et de meilleures possibilités d'avancement.

Les attentes des travailleurs québécois et leur situation réelle



Infographie La Presse

Les Québécois satisfaits de leur emploi

MICHAEL SMITH
collaboration spéciale

L'auteur est professeur au département de sociologie de l'Université McGill

Il y a plus de Québécois qui veulent être bien payés qu'il y en a qui désirent n'importe quel autre attribut d'un emploi.

Cependant, comme l'explique Alain Giguère, sociologue et président du Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), une majorité écrasante (environ 90 %) souhaite un emploi « passionnant », qui « donne un sens à leur vie », qui leur accorde « une large autonomie », et qui leur assure le « respect de leurs supérieurs ».

Autrement dit, les sondages de CROP suggèrent que les employés

attendent beaucoup de leur emploi. La sécurité d'emploi et une bonne rémunération ne sont pas suffisantes.

Depuis plusieurs années, les sondages CROP examinent les attitudes des employés à l'égard de leur travail. Le sondage le plus récent (1997) révèle qu'une majorité des employés au Québec — à peu près 59 % — sont impliqués dans leur travail et en sont bien satisfaits (dans le sens que leurs attentes au travail sont comblées). Une partie de ces satisfaits se compose de ce que M. Giguère appelle les investis (22 % de l'échantillon total), et comprend une forte proportion de femmes, de professionnels, de techniciens bien scolarisés, et de travailleurs autonomes. Il s'agit d'un groupe dont la flexibilité des heures de travail et des vacances est très grande.

Il appelle l'autre partie les engagés (37 % de l'échantillon). Ils ont aussi une implication considérable dans leur travail, mais moins de cette flexibilité tellement importante pour les investis.

Le reste de l'échantillon se compose d'une minorité d'employés — les désintéressés — qui n'ont aucun intérêt pour leur travail et n'anticipent pas de mieux (11 %), et de deux groupes plus importants dont les attentes excèdent ce que leur emploi leur accorde. Les flexibles ont au moins deux emplois et les frustrés, dont une proportion importante est jeune, ont des emplois inférieurs à ce qu'ils souhaitent.

Est-ce que cela suggère que l'emploi n'est plus une valeur centrale dans la vie de la population ? Alain Giguère dit : « Ça m'étonne

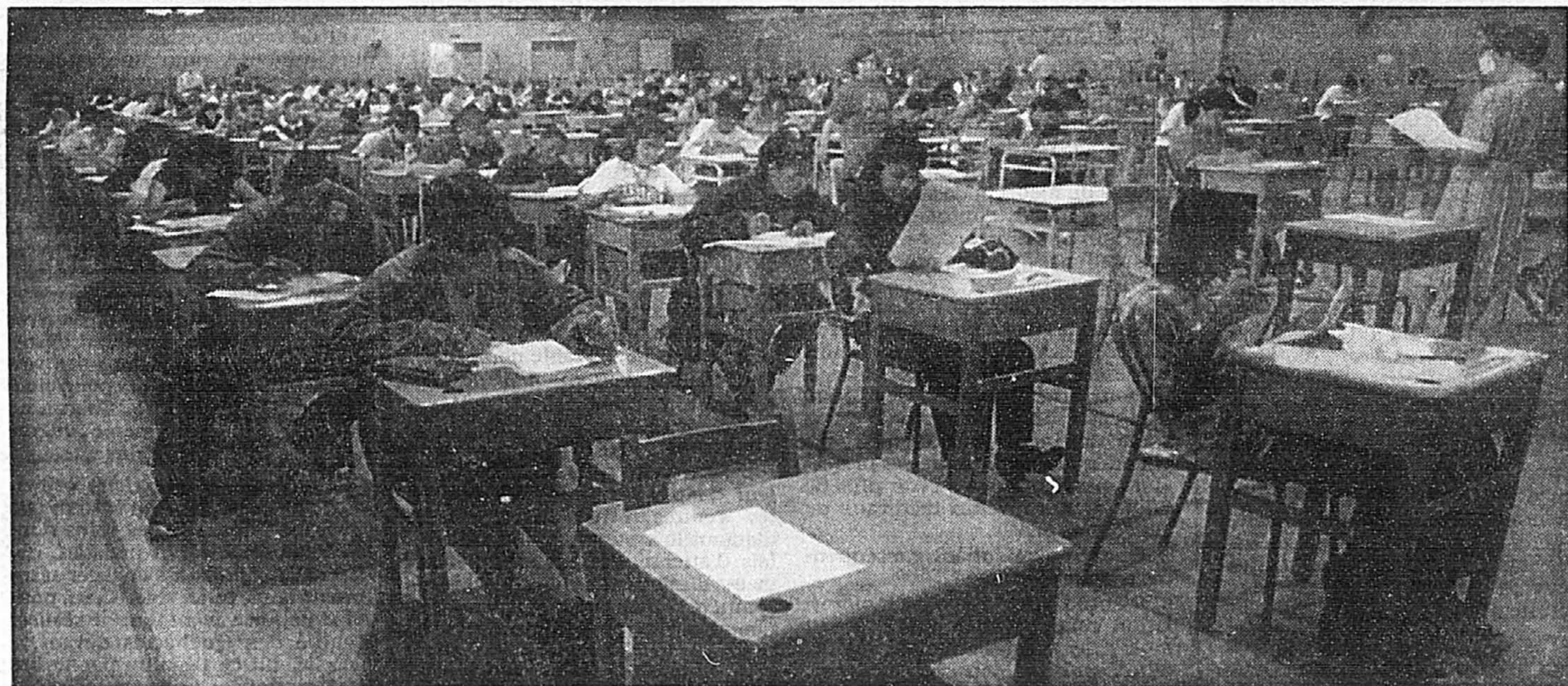
d'entendre des gens dire qu'on a trop compté sur le travail pour donner un sens à sa vie. On n'est plus dans la période de l'industrialisation où le travail était pénible pour beaucoup de gens. Ce qui caractérise le marché du travail à l'heure actuelle, c'est que pour une partie importante de la population il y a une espèce de démocratisation de l'épanouissement de l'individu via son travail ; dans l'histoire, c'est quelque chose d'unique, ça n'a jamais existé ; c'est l'esclavage et des conditions de travail épouvantables qui caractérisent l'histoire. »

En même temps, il reconnaît qu'il y a un danger dans les tendances actuelles. La proportion des emplois qui demandent un niveau d'éducation plus important tend à s'accroître. Les investis et les enga-

gés se trouvent dans ces emplois. Mais il y a des licenciements à cause de la nouvelle technologie ou à cause des fusions d'entreprises, qui sont aussi susceptibles de créer un groupe d'exclus, à la marge de la société.

D'autre part, on constate que la plupart des répondants « occupés » dans l'échantillon (plus ou moins 80 %) indiquent une préférence pour un emploi où il y a possibilité de modifier la semaine ou les horaires de travail. Une partie des « occupés » qui avaient un emploi à temps plein de cinq jours par semaine aurait préféré un autre horaire de travail.

Il apparaît évident qu'une proportion importante des sujets de l'échantillon souhaitait un type de travail compatible avec leur vie familiale, leurs loisirs ou d'autres activités.



PHOTOTÉQUE La Presse

Comme l'emploi ne peut plus être la seule clé pour l'insertion sociale, l'école ne doit pas se limiter à préparer au marché du travail, selon la présidente du Conseil supérieur de l'éducation.

Le travail est-il toujours une fin en soi ?

Interrogée sur le débat entourant la « fin du travail », Céline Saint-Pierre, sociologue et présidente du Conseil supérieur de l'éducation, croit qu'il faut casser le lien automatique entre travail et identité sociale. Elle répond ici aux questions de Paul R. Bélanger de l'Université du Québec à Montréal.

PAUL R. BÉLANGER — Votre récent rapport, intitulé *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager*, semble inspiré par le débat actuel sur la « fin » du travail.

CÉLINE SAINT-PIERRE — La grande question qui se pose pour moi n'est pas celle de la fin du travail mais celle-ci : le travail a-t-il toujours une fin, ou demeure-t-il toujours la fin principale poursuivie dans le projet de vie des individus ? Aujourd'hui, c'est par l'accès à un emploi à temps plein dans son domaine qu'on obtient une reconnaissance sociale. Le travail est considéré à la fois comme un mode d'insertion professionnelle et un mode d'insertion sociale. Mais comme il y a une crise de l'emploi, comme l'emploi ne devient plus aussi facilement accessible pour tout le monde, si une personne n'a pas de travail, est-ce qu'elle perd le sens de sa vie comme individu et



comme citoyen ?

Le travail aurait pris toute la place dans la vie des gens ?

Il faudrait faire en sorte qu'il n'y ait plus d'adéquation automatique entre l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Les personnes qui se retrouveront sans emploi, jeunes ou retraités, quelle est leur place dans la société ?

On a été amené à réfléchir sur le lien entre travail et identité sociale. Et notre réflexion, au Conseil supérieur de l'éducation, va dans le



Céline Saint-Pierre

sens que le système d'éducation devrait préparer oui à une formation professionnelle, à une formation dans un champ disciplinaire, au marché du travail, mais il doit préparer à plus que cela.

Il doit préparer une personne à être un citoyen éclairé, un citoyen responsable, une personne qui est capable de comprendre le sens de la vie qu'elle mène, le sens de la société dans laquelle elle se retrouve. Ce sont ces liens entre travail et citoyenneté qui vont faire que le

projet de travail ne résume pas le projet de vie et que le projet de vie doit être vu de façon beaucoup plus large, de sorte qu'une personne qui se retrouvera sans travail à un moment ou l'autre de sa vie retrouvera quand même le sens de sa propre vie et retrouvera sa place dans la société.

L'école change-t-elle de mission ?

Ce n'est pas parce que l'on parle d'éducation à la citoyenneté que l'on renie ce qui est formation professionnelle et technique. Au contraire il faut la revaloriser. Le travail gagne-pain, ce sera le lot de beaucoup de gens encore, mais il y a une opportunité pour redonner au travail ce qu'il doit être, ce qu'il était à l'origine : création, créativité, appel à la valorisation des compétences. Il y a de nouvelles filières d'emploi et une nouvelle nature du travail qui demande de nouvelles compétences techniques et professionnelles, mais aussi sociales auxquelles le système éducatif peut contribuer.

En somme, il y a une double modalité d'insertion : professionnelle et sociale, et le travail ne devrait plus être la seule clé pour l'insertion sociale.

La sociologie aujourd'hui et demain

GILLES PRONOVOST
collaboration spéciale

L'auteur est président du comité d'organisation du XIV^e congrès mondial de sociologie

Fernand Dumont et Gérard Fortin, tous deux décédés récemment, ont laissé leur marque non seulement au plan du développement de la sociologie, mais également à titre de militants et d'intellectuels engagés. Le Québec des années 60 doit en partie à l'engagement des sociologues la construction de son tracé économique, culturel et social. D'autres sociologues de renom ont joué un rôle de premier plan : Guy Rocher, Yves Martin, Gérard Bouchard, pour ne nommer que ceux-là.

Par ailleurs, la sociologie au Québec a connu un essor remarquable qui l'a conduit aux premiers rangs en termes de formation universitaire, de recherches et de publications. Par habitant, il s'agit sans doute de l'une des disciplines les plus actives au plan international. Toutes les universités québécoises recèlent des sociologues, hommes et femmes, d'une qualité indéniable, la majorité étant présents et connus au plan international. Ceux-ci et celles-là ont conduit et publié des travaux majeurs sur des thèmes d'actualité : itinérance et pauvreté, virage ambulatoire, nouvelles technologies de l'information, transformations du travail et de l'entreprise, économie sociale et mondialisation, nouvelles familles, jeunesse, changements culturels.

La tenue au Palais des congrès de Montréal du XIV^e Congrès mondial de sociologie vient en quelque sorte témoigner de la reconnaissance internationale du Québec au plan de la vitalité de la recherche et de l'enseignement de la sociologie. Il s'agit du plus important congrès international en sciences sociales à s'être jamais tenu au Québec et au Canada. Nous attendons plus de 4000 personnes, les retombées économiques prévues sont de l'ordre de cinq à six millions de dollars.

Dans la foulée de cet événement, le cahier PLUS de La Presse vise à faire connaître à un large public de bien courts extraits des travaux, réflexions et analyses de quelques grands sociologues québécois et internationaux. Il veut également présenter succinctement des synthèses et des conclusions que l'on peut tirer de l'analyse sociologique de quelques grands problèmes contemporains.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

L'usage de l'anglais au Congrès de sociologie ne permet pas de traduire parfaitement les notions, différentes selon les cultures. La langue ne transmet pas seulement de l'information mais une façon de penser, disait Marx.

Cinq mille personnes, 50 langues

MARCEL RAFIE
collaboration spéciale

L'auteur est professeur au département de sociologie de l'UQAM

Environ 5000 sociologues venant de plus de 100 pays et parlant tout près de 50 langues se retrouveront à Montréal du 26 juillet au 1^{er} août dans le cadre du Congrès mondial de sociologie.

Comment assurer entre ces participants la communication la plus appropriée ? Et comment, à Montréal où la sensibilité est vive à l'endroit des questions de langue, éviter des incidents comme ceux qui sont survenus aux congrès antérieurs tenus à Mexico (1982) et à Madrid (1990) ? Les participants locaux y avaient déploré les effets d'un véritable colonialisme linguistique.

Depuis quelques décennies, en effet, une langue, l'anglais, semble être devenue de facto un véhicule universel des échanges entre sociologues. C'est là plus une réalité qu'un choix ou une opinion ; et ce constat vaut autant pour le monde de l'édition que pour les échanges lors des congrès et colloques scientifiques.

Devenu véritable lingua franca, comme naguère le latin, l'anglais est à l'évidence indispensable pour permettre la communication internationale, quand bien même nombre de ceux qui l'utilisent n'ont qu'une connaissance superficielle de ses possibilités et de ses implications.

Trop de langues jouent un rôle international : le français, l'espagnol, l'allemand, le russe, l'arabe, le chinois, le japonais et d'autres, qui feraient de nos rencontres sociologiques des Babel si nous voulions toutes les utiliser. Des traductions abrégées sont prévues au 14^e congrès de Montréal ; mais il est impensable d'assumer une traduction simultanée de toutes les sessions, ne serait-ce que dans les trois langues officielles, anglais, français, espagnol ; il y en aura près de 1500.

La transitivité

Mais on ne peut déduire de l'observation précédente que l'usage d'une lingua franca permet une communication parfaite, car les notions sociologiques sont différentes selon les cultures lors même qu'elles essaient de formuler et de dégager des problèmes et des analyses de portée universelle. Nous employons souvent le même mot pour désigner des réalités différentes, ce qui provoque souvent des confusions. State, État, Estado ne font pas référence à la même réalité. Du reste, comme l'observait Marx, la langue ne transmet pas seulement de l'information mais une façon de penser.

Les analyses et processus de recherche des sociologues font partie d'une culture donnée même si, dans le même temps, ils essaient d'élaborer de façon universelle leurs résultats et leurs concepts. La connaissance sociologique, si elle s'apparente parfois dans ses objectifs universalistes au savoir des sciences naturelles, est plus souvent comparable dans sa démarche à la connaissance historique, plus « expressive », dont les liens avec une culture spécifique apparaissent clairement.

Il n'existe donc pas de langue, fût-elle lingua franca, assurant une parfaite transitivité entre des notions et des cultures diversifiées. Toute solution « positiviste » se fondant sur l'équivalence des notions et des concepts est illusoire. Mais inversement, il ne saurait être question de fragmenter la vie scientifique internationale à travers le développement de rencontres régionales unilingues au motif

qu'elles permettraient d'atteindre un niveau plus élevé d'expression et de discussion.

Des congrès mondiaux organisés dans cette perspective seraient des foires sociologiques. Il faut éviter tout autant un positivisme naïf de la langue qu'un culturalisme qui rendrait impossible la communication interculturelle. Il aurait été paradoxal que l'Association internationale de sociologie (AIS) ne cherche pas à surmonter ce dilemme. C'est le thème de réflexion qu'elle a proposé aux panélistes invités de la séance plénière du mardi 28 juillet, 20 h 30, au Palais des congrès, intitulée « Le savoir social et la multiplicité des langues et des cultures ». Sous la présidence du sociologue français Alain Touraine, six conférenciers y prendront la parole, venant des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, de Turquie, du Mexique, du Japon et du Québec. Cette séance est ouverte au public.

Communication : au-delà de Microsoft

GAËTAN TREMBLAY
collaboration spéciale

L'auteur est professeur au département des communications de l'UQAM

La communication a acquis, au cours des dernières décennies, le statut d'un champ d'étude multidisciplinaire reconnu. Plusieurs sociologues ont contribué à un tel développement. Mais en cette fin de millénaire, la sociologie, comme discipline, y a-t-elle encore un rôle à jouer ?

Devant l'actuelle omniprésence du discours sur la société de l'information, elle peut et doit relever un triple défi : contribuer à l'explication et à la compréhension des transformations en cours ; mettre en évidence les insuffisances théoriques du modèle de la société de l'information ; et le situer dans une perspective socio-historique d'ensemble.

Le poids du social

Les descriptions futuristes de la société de l'information ou du savoir se fondent habituellement sur une lecture bidimensionnelle réductrice de la réalité sociale. Les potentialités technologiques (de l'ordinateur, de l'Internet, des biotechnologies) et les contraintes économiques (le déficit, la concurrence, la mondialisation) ont acquis un tel poids aujourd'hui qu'elles ont pratiquement relégué au rang de considération secondaire tout autre facteur, qu'il soit culturel, moral, ou politique.

La tradition sociologique est riche d'enseignements sur la complexité des réalités sociales et sur la nécessité d'une approche globale des phénomènes. Sa contribution à la recherche multidisciplinaire est

fondamentale pour restaurer l'importance de la prise en compte des conflits d'intérêt, des luttes de pouvoir et des décisions politiques comme économiques. Par ses modèles théoriques et ses recherches sur le terrain, la sociologie doit fournir, aux citoyens comme aux décideurs, les moyens de comprendre le plus lucidement possible les transformations dans lesquelles ils sont impliqués.

Elle doit aussi les éclairer dans leur choix des orientations les mieux adaptées à la poursuite de leurs objectifs. Un programme ambitieux, certes, mais aussi nécessaire qu'au début de la sociologie, il y a plus d'un siècle.

La communication ne se réduit pas à la société de l'information.

Il n'y en aura pas pour Microsoft et les autoroutes de l'information dans les travaux de la section communication du Congrès mondial de sociologie qui débute à Montréal, demain.

La diversité des thèmes abordés viendra rappeler à ceux qui l'auraient oublié que la sociologie de la communication constitue un univers beaucoup plus vaste que celui que circonscrit la société de l'information. Pour les technocrates, celle-ci évoque souvent un monde de satellites, d'ordinateurs et autres machins électroniques où ne comptent que l'efficacité, la compétitivité et la mondialisation. Pour les sociologues, est-il besoin de le souligner, la communication ne se limite pas à l'échange et à la facturation de bits et de logiciels.

Les questions relatives à la communication à distance y figureront évidemment en bonne place. Mais celles qui relèvent des relations de proximité y seront également abordées. On y traitera de télé-médecine et de télé-formation, mais aussi du

rôle de la communication dans le développement et les relations internationales, de l'impact des accords de libre-échange sur les identités culturelles, de citoyenneté et de démocratie dans une société fondée sur le savoir et de bien d'autres sujets.

L'histoire

Les idéologues ont pour habitude de présenter leurs visions futuristes comme l'accomplissement ultime et nécessaire de l'évolution historique. Les prophètes de la société de l'information n'échappent pas à la règle. Les travaux des sociologues, comme ceux des chercheurs d'autres sciences sociales, montrent au contraire, avec plus de nuances, de minutie et de rigueur, la complexité des ruptures et des continuités.

La société dans laquelle nous vivons est-elle en rupture si complète qu'on le prétend avec la société industrielle qui l'a précédée ? Dans quelle mesure en est-elle l'héritière ?

Comment nos sociétés se servent-elles du développement technique, qui permet un affranchissement sans précédent des contraintes de la distance, pour affronter les problèmes des relations de proximité ?

Qu'advient-il de la mémoire collective dans des sociétés aux capacités illimitées de traitement et d'archivage de l'information ? La société de l'information est-elle porteuse d'une promesse de plus grande égalité ou d'un nouveau clivage entre les info-riches et les info-pauvres ?

Ces questions, et bien d'autres encore, animeront les discussions des sociologues du monde entier réunis à Montréal la semaine prochaine.



Le développement technique permet de s'affranchir des contraintes de la distance, mais n'a pas réglé les problèmes de proximité, de cohabitation par exemple. Un nouveau clivage entre info-riches et info-pauvres apparaît.



Les grands-parents permettent à la cellule parents-enfants de s'ouvrir pour faciliter la socialisation de la nouvelle génération.

Une identité nouvelle pour les grands-parents

CLAUDINE ATTIAS-DONFUT
et MARTINE SEGALEN
collaboration spéciale

Les auteurs publieront sous peu Grands-parents : la famille à travers les générations aux Éditions Odile Jacob, à Paris.

Tandis que la vie s'allonge et que les enfants se raréfient, les grands-parents prennent une place centrale dans la famille. Âgés d'environ 50 ans en moyenne à la naissance du premier petit-enfant, ils ont désormais le privilège de voir leurs petits-enfants grandir, devenir adultes et procréer à leur tour ; la période grand-parentale, d'une durée inédite à l'aube du XXI^e siècle, se découpe en plusieurs étapes contrastées.

La recherche que nous avons menée auprès de 2000 lignées de trois générations a suivi les transformations de la grand-parentalité, depuis l'entrée dans cette identité nouvelle, qui redéfinit la nature des rapports entre générations, jusqu'à l'accession à l'arrière-grand-parentalité, situation devenue banale et pourtant complètement ignorée encore.

Elle montre que l'état de grand-parent est aujourd'hui un modèle valorisé : en témoignent les cinquantenaires des deux sexes qui soupirent après le fait que « leurs enfants ne se reproduisent pas ». C'est aussi une des raisons qui légitime la démarche vers l'adoption de couples qui ne peuvent avoir d'enfants : « Mes parents devenaient vieux et il était temps de faire quelque chose », dit une mère adoptive.

Mais le mode d'emploi du cadeau de la grand-parentalité n'est pas clair. S'il repose sur une norme qui semble évidente (être grand-parent, c'est être parent en second), celle-ci se décline sur un axe qui va de la distance à l'intimité.

Pour les grands-parents, il s'agit de manier la règle du « ni trop proche, ni trop loin ». Lorsque la coopération générationnelle est fré-

quente et intense, ce que notre enquête fait apparaître de façon très claire, les grands-parents deviennent les nouveaux partenaires de l'éducation de l'enfant et permettent alors à la cellule parents-enfants de s'ouvrir pour faciliter la socialisation de la nouvelle génération.

Cette recherche révèle aussi les facettes de la nouvelle figure grand-parentale, qu'il s'agisse des échanges au sein desquels elle est située, ou des nouvelles représentations qui lui sont associées. Les « jeunes grands-parents », souvent encore actifs professionnellement, ayant encore en majorité parents ou beaux-parents, s'efforcent de s'affranchir de l'image tenace de vieillesse associée à la grand-parentalité, et ses signes désuets, confitures, tricots ou fauteuil roulant.

Aux questionnements ainsi soulevés, notre enquête, pionnière par bien des aspects, permet de répondre. Elle a été réalisée par questionnaire, auprès de 2000 lignées de trois générations adultes, représentatives de ce type de famille pour la France métropolitaine. Ces lignées ont été constituées à partir de la génération « pivot », âgée de 49 à 53 ans ; les parents de ces pivots sont âgés de 68 à 92 ans et les enfants adultes de 19 à 32 ans. Des entretiens ont ensuite été lancés en 1996 auprès d'un sous-échantillon d'une trentaine de lignées pour approfondir certains aspects des relations intergénérationnelles, auprès des trois générations.

Des réalités surprenantes

Trois générations ? C'est en réalité six générations que couvre cette enquête puisque les personnes les plus âgées de l'échantillon ont pu rapporter leur expérience avec leurs propres grands-parents et qu'elles sont le plus souvent à la tête de lignées de quatre générations ; dans les réponses qui sont faites, soit au cours des questionnaires, soit lors des entretiens ouverts, qu'il s'agisse de réponses à des questions fermées ou de récits libres, s'exerce en permanence la confrontation des expériences entre le grand-parent que l'on est ou



Les « jeunes grands-parents », souvent encore actifs professionnellement, s'efforcent de s'affranchir de l'image tenace de vieillesse.

voudrait être à celui qui fut le vôtre. Étudier les familles à travers les générations s'inscrit évidemment dans une problématique centrale, celle de la temporalité.

Les résultats de cette recherche révèlent des réalités parfois surprenantes, et qui démentent bien des

idées reçues. Ainsi les jeunes grands-parents apportent une aide massive à leurs enfants en gardant les petits-enfants en bas âge et leur contribution s'avère bien supérieure à celle des générations précédentes, malgré l'activité professionnelle plus fréquente des nouvelles

grands-mères.

Le lien étroit qui s'établit avec les petits-enfants prend très souvent des aspects ludiques : éducateurs en second, les grands-parents sont des amuseurs en premier. Il y a peu de différences en cela selon les catégories sociales, mais des différences se marquent dans la fréquence de la garde des petits-enfants : les familles plus modestes bénéficient d'une aide plus intensive de la famille. Toutefois, les grands-mères qui vivent seules, sans conjoint, sont moins investies dans ce rôle que celles qui vivent en couple. Ceux ou celles qui ont des enfants de plusieurs unions privilégient ceux du couple actuel.

Quand surviennent des ruptures conjugales, les relations et entraides entre générations en sont aussi affectées : les grands-parents se mobilisent pour aider le jeune parent (la jeune femme) divorcé ou séparé, et prendre plus de responsabilités dans la prise en charge des enfants. Mais par la suite, les relations entre générations ont plutôt tendance à se distendre.

Quand les grands-parents divorcent, il en résulte de même un certain relâchement du lien générationnel. Il apparaît ainsi que le couple stable resserre le lien intergénérationnel, comme il resserre le lien familial en général.

Il reste que le rôle grand-parental passe au premier plan quand survient une crise familiale ce qui est révélateur de la force de ce lien, de sa fonction de gardien de la filiation. Cela contribue sans doute à expliquer le renouveau de l'intérêt de la société pour les grands-parents, compte tenu de la fragilisation du lien conjugal, de l'augmentation du nombre de personnes âgées et de la raréfaction des petits-enfants.

Cette étude, après d'autres, contribue à renforcer le regard sociologique sur la dimension intergénérationnelle, car on reconnaît maintenant, alors que le démantèlement porte atteinte à la filiation, que celle-ci s'établit toujours sur la base de trois générations, dépassant la simple dyade des parents et des enfants.

Feu la civilisation du loisir ?

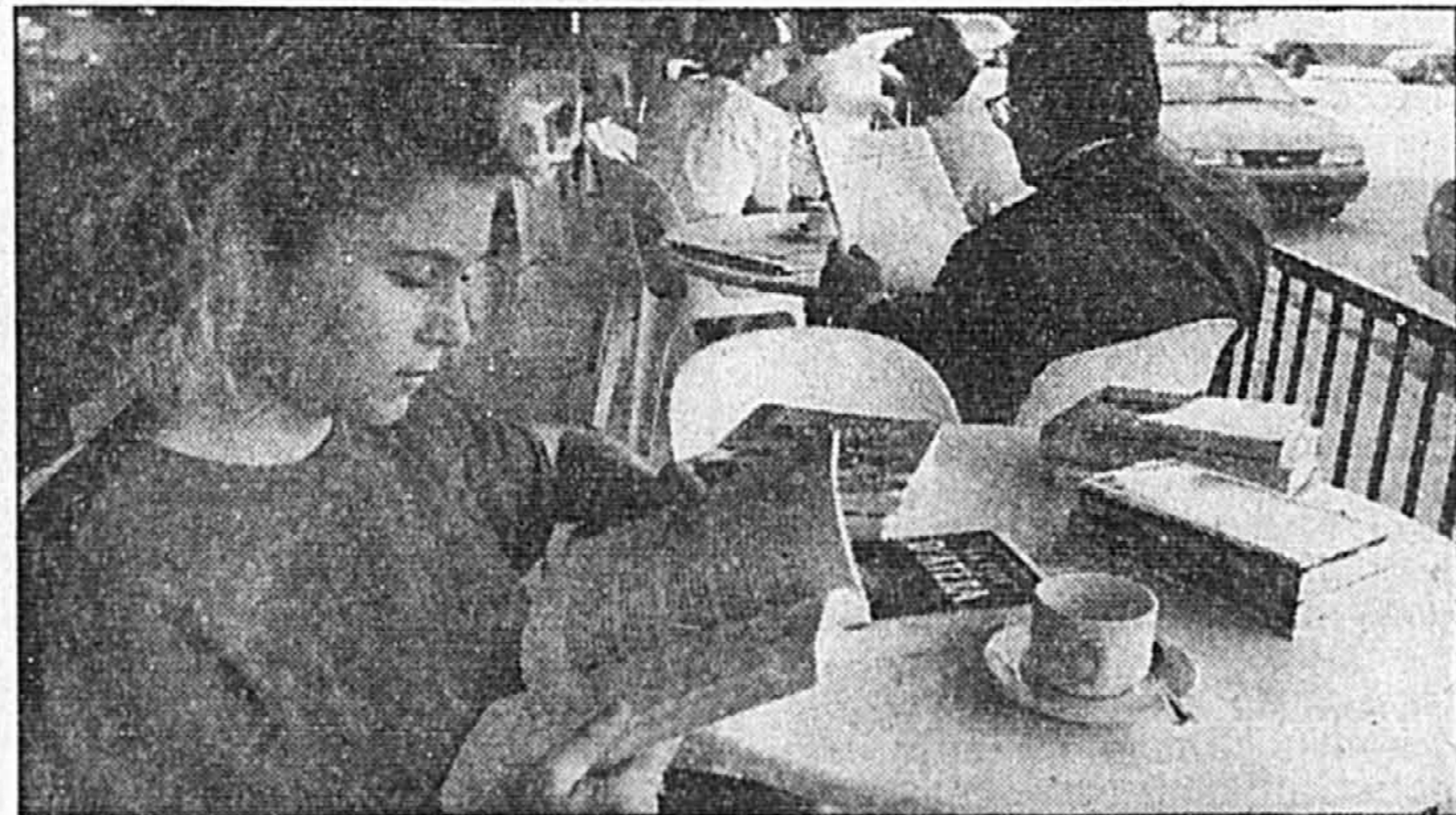
GILLES PRONOVOST
collaboration spéciale

L'auteur est professeur au département des sciences du loisir et de la communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Il n'y a pas si longtemps, on nous chantait les promesses de la civilisation du loisir. L'utopie du loisir à plein temps, des longues semaines de vacances et de la fête à longueur d'année, a fait long feu.

Nous avons déchanté. Nous avons le sentiment de travailler de plus en plus fort, de manquer de temps, d'être toujours à la course. Les organismes culturels se plaignent régulièrement du public qui ne vient pas, les musées doivent préparer à grands frais des événements d'envergure pour difficilement équilibrer leur budget. On laisse entendre que les Québécois lisent de moins en moins. Quelle est la part de vérité, quelle est la part de fiction ?

Certains faits contredisent les cris les plus alarmistes. Par exemple, même s'il faut reconnaître que le nombre d'emplois précaires ou à temps partiel est en hausse, les sociétés occidentales connaissent un net déclin du temps de travail : Eu-



Contrairement à une croyance répandue, le taux de lecture est à la hausse au Québec.

rope, Japon, pays nordiques ne font pas exception.

Quel pays vante les mérites de la semaine de 50 heures ? Dans un ouvrage récent, John Robinson, grand spécialiste américain des études d'emploi du temps, a bien étayé qu'il y a un très grand écart entre le sentiment de manquer de temps et la réalité du temps de travail. En fait, il conclut que dans les sondages, on a tendance à surevaluer d'au moins 10 % le temps

réellement consacré au travail, et ce pourcentage augmente à mesure que la semaine réelle de travail s'accroît...

Si le temps réel de travail diminue, vers où se reporte le temps « extra » ainsi gagné ? Pas vers un sommeil accru, ni vers plus de temps consacré aux travaux ménagers, par exemple. En fait, le seul et véritable gagnant est le temps consacré à des activités de loisir. Et pourquoi faire ? Pour regarder un

peu moins la télévision (le déclin de la télévision est amorcé), lire un peu plus, mais surtout pour rencontrer des amis ou faire plus de sport, essentiellement des activités libres de plein air.

Les Québécois lisent

Contrairement à une croyance répandue, les taux de lecture sont à la hausse au Québec, les études longitudinales du ministère de la Culture et des Communications le démontrent clairement.

Autre donnée significative : après une décennie de déclin, la lecture est en hausse chez les jeunes générations.

On sait que la fréquentation du cinéma a repris le terrain perdu. Si certains genres de spectacles traditionnels perdent leur public, des nouveaux prennent la relève. Même s'il s'agit encore d'une pratique minoritaire appelée certainement à croître dans le temps, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, on peut « lire » (romans, poésie, informations scientifiques et techniques) sur Internet, visiter des musées, voyager en différé. Le loisir est aussi devenu un temps de pratiques éducatives autonomes.

En fait, le processus a été plus subtil que les prophètes du loisir

ne l'avaient prévu : nous refusons de plus en plus de travailler à outrance, nous exigeons du temps pour soi, pour rencontrer nos amis, pour être en famille ; ne pas jouir d'un minimum de vacances relève de l'exclusion. En d'autres termes, nos valeurs sociales reflètent des exigences nouvelles par rapport au travail et au temps. Nous prenons soin de notre corps et de notre santé, et considérons comme un suprême affront d'être traité d'inactif. Celui qui ne lit pas, au moins de temps en temps, ne fait pas partie du monde souhaitable dans lequel nous voulons vivre. De nos jours, notre notion d'une personne civilisée, renvoie à des dimensions culturelles et éducatives fondamentales dont une partie est satisfaite grâce au temps libre.

Loisir et travail s'opposent et se complètent tout à la fois. Pas ou peu de loisir est possible, pas de travail : inacceptable. Trop de loisir et pas de travail : pas question ! Uniquement du loisir ou uniquement du travail : pas question non plus. Nos sociétés de fin de siècle cherchent un équilibre toujours à recommencer entre un temps de travail valorisant, gratifiant, qui laisse une place significative à du temps pour soi, du temps pour apprendre et comprendre, du temps de participation sociale et politique.

Les jeunes, entre promesse et avenir incertain

MADELEINE GAUTHIER
collaboration spéciale

L'auteure est professeure à INRS culture et société

L'intérêt porté récemment aux jeunes par les deux ordres de gouvernement et l'écho donné par les médias constituent un aboutissement. La préoccupation constante des observateurs et des responsables de la société qui s'inquiètent d'un horizon qui serait fermé aux jeunes dans une société vieillissante et l'attention que les jeunes attirent sur eux-mêmes, ont fini par captiver le regard.

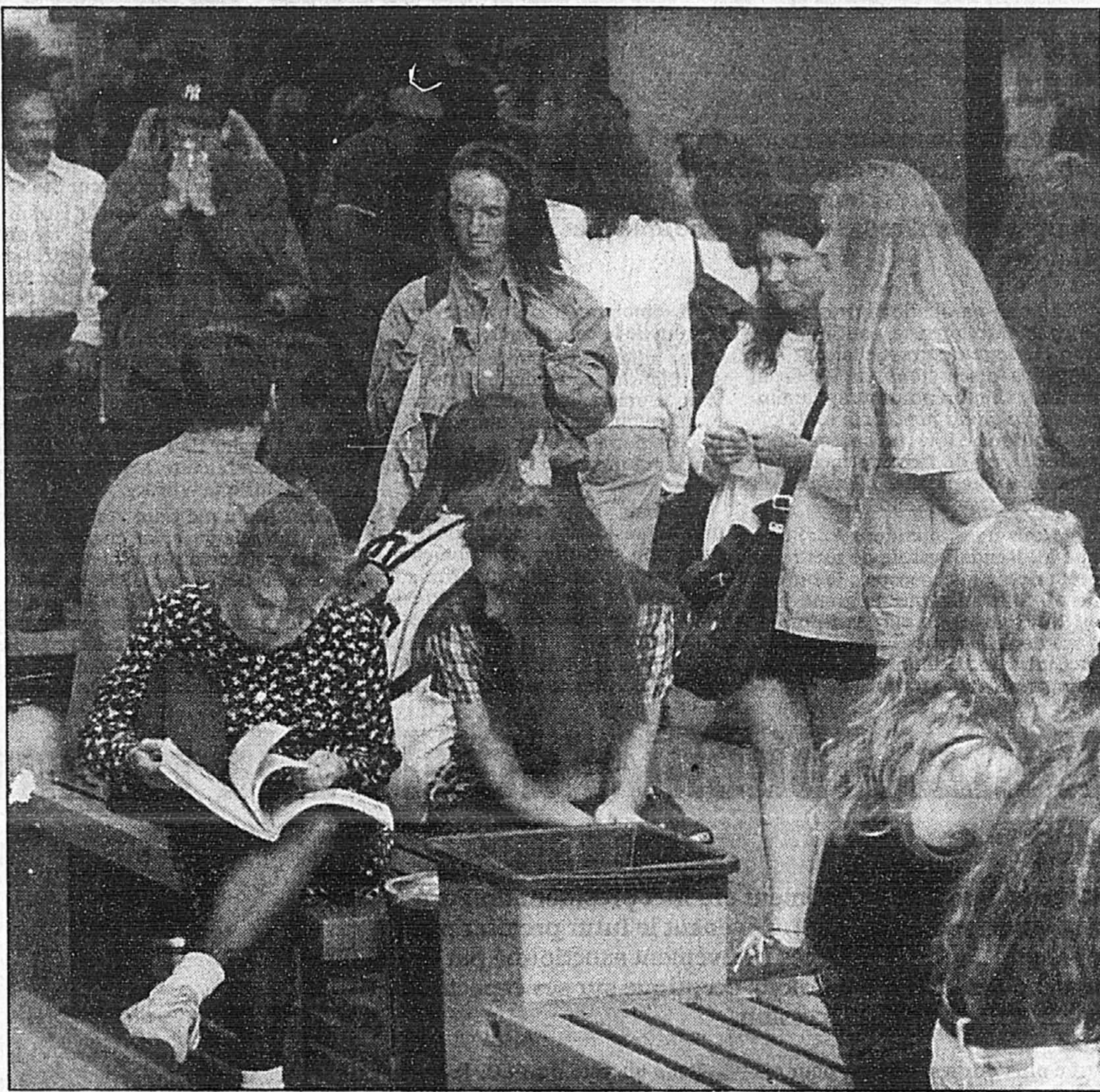
Comme à d'autres époques, les jeunes redeviennent le lieu des enjeux et des marchandages. Persiste cette hésitation à se les représenter comme victimes de la conjoncture, comme acteurs de leur propre destinée ou comme baromètre des changements en cours.

Sans doute les jeunes sont-ils tout cela à la fois et rien de cela dans la totalité de leur groupe d'âge. On oublie trop souvent que cette période de la vie n'offre pas davantage d'homogénéité que les autres. C'est plutôt à cet âge que se construisent les catégories qu'on retrouvera plus tard, bien que la mobilité sociale soit toujours possible dans une société où la position des individus n'est pas déterminée à l'avance.

Outre les conditions sociales qui prévalaient durant l'enfance et l'adolescence, modifiées parfois par la scolarisation, des facteurs externes interviennent pour changer le cours de la vie des individus. Ces éléments de conjoncture atteignent certaines cohortes plus que d'autres, ce qui en constitue « la marque ». La prise de conscience des limites du progrès sera sans doute celle des jeunes d'aujourd'hui.

Trouver sa place

Ces jeunes ont beaucoup appris de la cohorte qui les précède immédiatement, celle qui a été surprise par la rapidité du changement, d'abord dans le monde du travail, mais aussi dans la famille et dans les moyens de communication.



Les jeunes d'aujourd'hui ont beaucoup appris de la cohorte qui les précède immédiatement, celle qui a été surprise par la rapidité du changement, d'abord dans le monde du travail, mais aussi dans la famille et dans les moyens de communication.

Ils savent maintenant qu'ils auront à trouver leur place quelque part entre le modèle de l'emploi typique et la réalité du travail précaire, entre les promesses de la liberté sexuelle et le spectre des MTS, entre la réalité du divorce et le besoin

de stabilité affective, entre l'héritage des institutions et leur remise en question, entre la possibilité de vivre seul et l'isolement où se retrouvent certains migrants, entre l'ouverture des frontières et la discrimination. C'est pourquoi on

retrouve chez eux des signes d'affirmation et de revendication plus nombreux que quelques années auparavant où il arrivait que l'humour (*Acceptation globale*, 1986) tienne lieu d'analyse d'une réalité qui en laissait plus d'un sur la file

d'attente, sinon carrément en déroute.

Les conséquences n'ont pas été les mêmes pour tous et les stratégies déployées, pas davantage. C'est ainsi que l'on a vu augmenter les inscriptions aux études supérieures, encore plus chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes, stratégie qui a sans doute permis aux premières de renverser ce qui avait été jusque-là un atavisme, à savoir que les femmes ont un taux de chômage plus élevé que celui des hommes. Ce qui ne les a pas empêchées, partageant en cela le sort des jeunes hommes, de connaître des taux élevés de chômage, en particulier chez les moins scolarisées et chez les plus jeunes, et de se retrouver en plus grand nombre qu'auparavant à l'aide de dernier recours.

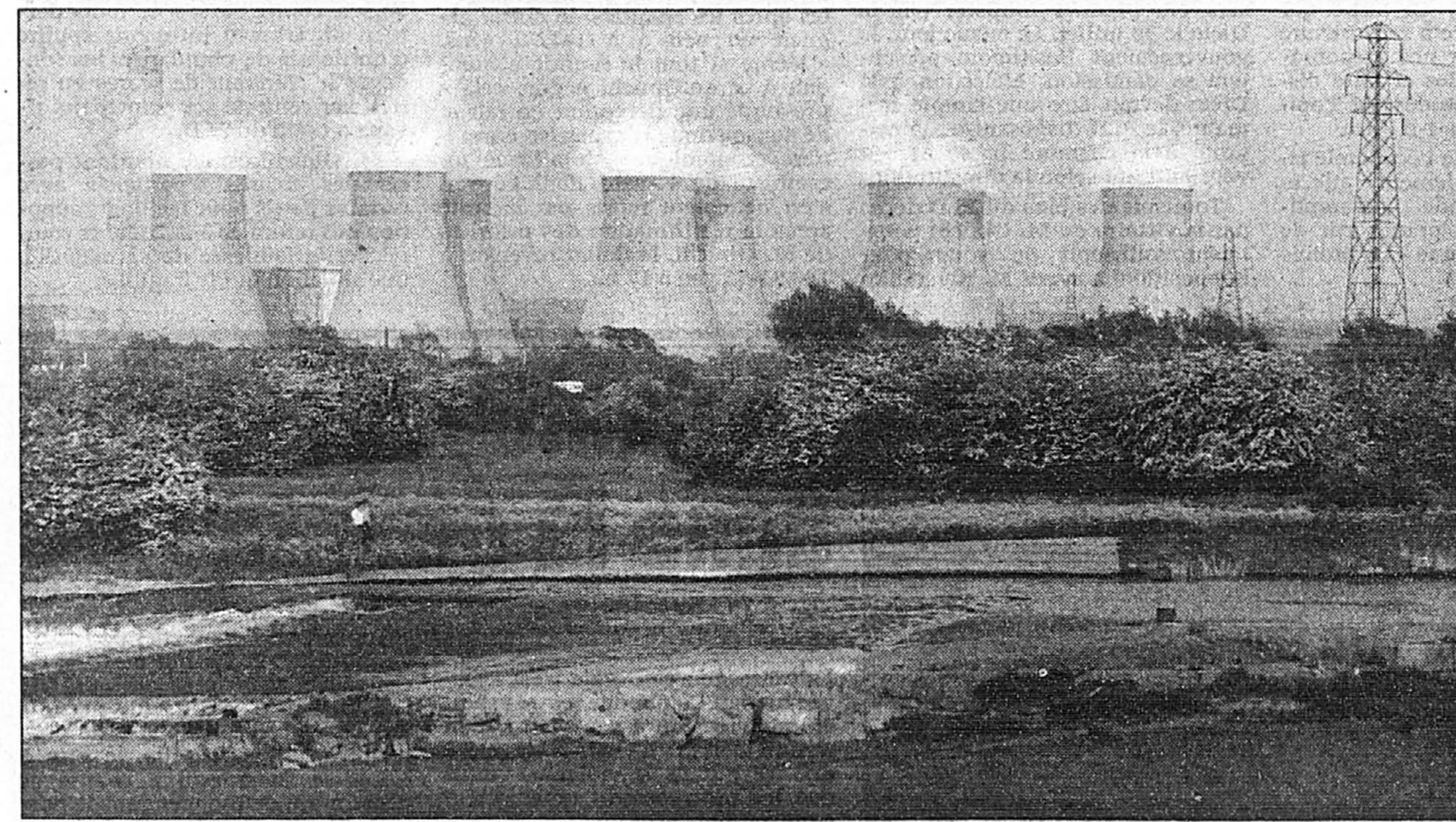
Cette période aura vu une nette démarcation s'établir entre ceux qui auront pu s'inscrire dans les nouvelles filières de l'emploi et ceux qui subissent les exigences d'un marché discriminatoire envers les moins scolarisés.

Des interrogations

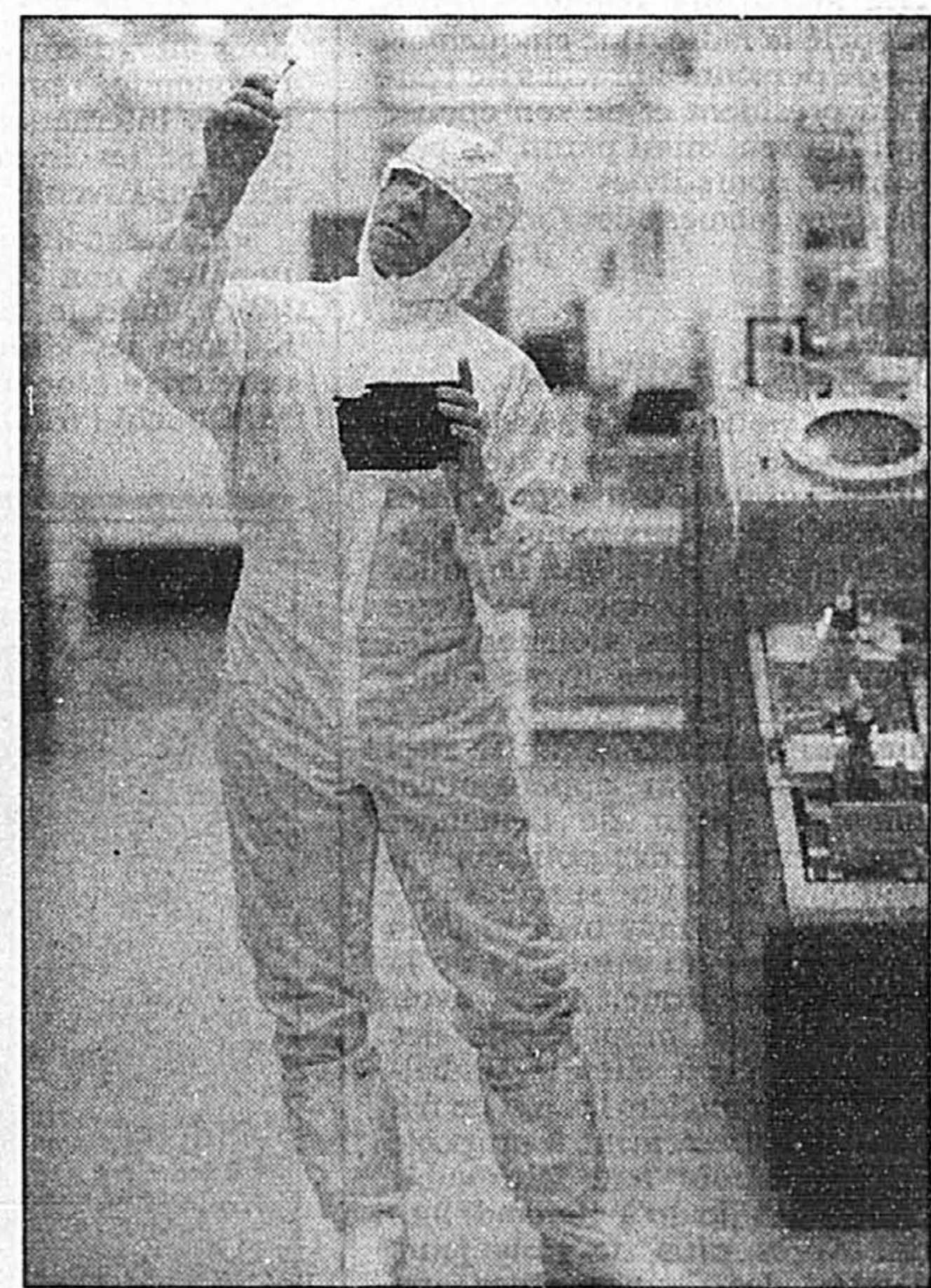
À quoi faut-il attribuer le report de l'union stable et de la naissance du premier enfant? Question complexe qui ne trouve de réponse que dans les stratégies des acteurs, entre la marge de manoeuvre dont ils disposent, une redéfinition des rôles à l'intérieur du couple, une diversité de modèles et la liberté de choix.

D'autres faits auront marqué cette cohorte et attiré l'attention plus particulièrement sur certains sous-groupes, comme ces jeunes hommes qui cumulent les caractéristiques négatives du suicide ou de la toxicomanie, ces mères adolescentes à l'ère de l'éducation sexuelle et de la contraception ou ces autres, garçons et filles, qui ont élu domicile dans la rue.

Le changement laisse dans son sillage son cortège d'interrogations. Ni en totalité victimes, ni en totalité acteurs de leur destin, les jeunes doivent aujourd'hui se tailler une place entre la désillusion des promesses d'un héritage qui apparaissait pourtant solidement construit et l'espoir en l'avenir, mais un avenir qui demeure encore incertain.



Les sociologues de la science sont témoins de la « vie en laboratoire », de ses buts à ses modalités.



Enquête sur les buts des commanditaires du savoir

JACQUES HAMEL
collaboration spéciale

L'auteur est professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal

La question de la responsabilité des chercheurs est brûlante d'actualité. À l'heure où les savants manipulent dans leur laboratoire le code génétique humain ou expérimentent le clonage de certaines espèces animales, le savoir scientifique fait appel à la responsabilité de ses artisans et, plus largement, commande des règles éthiques.

L'application des découvertes scientifiques nécessite également le sens de la responsabilité. L'administration du ritalin aux jeunes enfants par des médecins ou des psychologues en témoigne éloquentement. L'éthique n'est pas moins absente de disciplines au premier abord moins percutantes que la médecine ou les recherches

sur la vie animale et humaine.

La bataille qui fait actuellement rage aux États-Unis sur l'écriture et l'enseignement de l'histoire démontre parfaitement que simplement reconstituer et interpréter des événements sociaux et politiques n'a rien de désinvolte. En effet, comment expliquer que l'histoire américaine a « oublié » de parler des Noirs, de leur contribution à l'édification du patrimoine économique et social de ce pays? La responsabilité scientifique est enfin traitée sur la place publique et par le truchement des médias. Les animateurs de *talk show* ou de tribunes téléphoniques en discutent ouvertement, souvent d'une façon qui n'a rien de responsable.

Qu'apporte la sociologie à ce débat? Sous l'enseigne de la sociologie de la science, elle a été témoin de nombreuses recherches sur la « vie en laboratoire ».

En d'autres termes, comment s'effectuent les recherches en laboratoire? Comment s'organisent les prototypes expérimentaux? Quel

est l'enchaînement des décisions prises durant les phases expérimentales de la recherche et la révélation publique des résultats qu'elles génèrent? Quels sont les motifs qui sont à l'origine des décisions prises? Qui subventionne les recherches? Pour quelles raisons et en fonction de quels buts?

L'accent peut être également placé sur les chercheurs eux-mêmes. Dans quels réseaux scientifiques s'insèrent-ils? Quelle est leur origine sociale? Qui remporte la « course au Nobel »?

La responsabilité

Quels sont les enjeux sociaux qui sont mêlés à la remise de ces récompenses? Les recherches de pointe obéissent-elles à des intérêts économiques, politiques ou militaires? Des sociologues des quatre coins du monde ont tenté de répondre à ces questions.

Outre ces questions, la sociologie s'est souvent penchée sur la responsabilité que doivent afficher les savants face aux retombées de

leurs propres recherches, à commencer par celles des sociologues eux-mêmes.

Les sondages effectués sous leur houlette peuvent-ils servir, par inadvertance, aux fins proprement électorales des politiciens? Car, il faut le souligner nombre d'études sociologiques alimentent l'édiction de politiques sociales, la réforme de programmes ou de services sociaux, comme la santé ou l'éducation. L'usage qui en est fait par les pouvoirs politiques et publics respecte-t-il leurs conclusions? Cela est matière à de larges débats.

La responsabilité elle-même est l'objet d'études sociologiques. À l'heure où le pouvoir juridique tend, à maints égards, à se substituer au pouvoir des politiciens, les sociologues viennent souligner l'ampleur de la responsabilité qui est ainsi attribuée aux juges de la Cour suprême, par exemple, appelés à trancher des dilemmes qui dépassent leurs compétences ou leur juridiction. Ils s'emploient par la même occasion à pointer les dan-

gers, sinon les périls que cela fait encourir aux institutions parlementaires, voire à la démocratie.

Sur une plus petite échelle, les études sociologiques ciblent la responsabilité à l'oeuvre au sein d'organismes publics et communautaires, à l'instar des groupes de pression et des associations pour la défense de droits collectifs et individuels. La responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants après le divorce est également matière à recherche sociologique.

Le savoir et la responsabilité est donc un thème de prédilection de la sociologie. Dans le cadre du XIV^e Congrès mondial de sociologie, il sera traité lors d'un débat public organisé par l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française (ACSALF) et qui réunira notamment Guy Rocher, figure de proue de la sociologie québécoise et titulaire du prix Molson 1998 du Conseil des arts du Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



TIMOR

Retrait indonésien

■ L'Indonésie va retirer quelque 1000 soldats du Timor oriental la semaine prochaine, a annoncé l'armée hier. Le président Jusuf Habibie s'était engagé le mois dernier à procéder progressivement à une réduction des effectifs indonésiens déployés dans l'ancienne colonie portugaise envahie par l'Indonésie en 1975 et annexée un an plus tard. « C'est un premier retrait, d'autres vont suivre », a dit le responsable militaire en précisant que le premier groupe va embarquer au port de Dili, la capitale du Timor oriental. Le successeur du président Suharto s'est également engagé à accorder une plus grande autonomie au Timor oriental. Des négociations sont en cours depuis 1983 entre Lisbonne et Jakarta pour tenter de trouver une solution au problème.

d'après AFP

HAÏTI

Bennett arrêté

■ L'ex-beau-père de l'ancien président haïtien Jean-Claude Duvalier, Ernest Bennett, a été arrêté jeudi par la police dans une maison de Port-au-Prince, a annoncé hier Radio Haïti Inter. Cette arrestation s'est faite sur requête de la justice haïtienne pour « détournement de fonds publics », a précisé la radio privée. La justice américaine avait poursuivi après la chute du dictateur le 7 février 1986 la fille d'Ernest Bennett, Michèle, qui avait épousé Jean-Claude Duvalier en mai 1980, lui réclamant notamment plus de cinq millions de dollars de l'État haïtien, mais les comptes bancaires visés aux États-Unis étaient vides, a rappelé la radio. Une cinquantaine de personnes proches de l'ancien président et de son épouse qui figurent aussi parmi les personnes poursuivies et accusées de détournement des fonds.

d'après AFP

MEXIQUE

Violence policière

■ Neuf policiers de Mexico ont été arrêtés, accusés d'avoir séquestré et violé trois jeunes filles pendant plusieurs jours, une affaire révélée alors que la police mexicaine est soupçonnée d'être mêlée à diverses violations des droits de l'homme. Trois jeunes filles de 13, 15 et 18 ans, égares dimanche dernier dans les rues de Mexico, ont apparemment commis l'erreur de demander leur chemin à des policiers patrouillant dans une spacieuse camionnette portant bien visibles les marques du ministère de la Sécurité publique. Après avoir aimablement proposé de les conduire là où elles le souhaitent, les policiers les ont en fait amenées directement à un poste de police pour leur faire subir des sévices jusqu'à mercredi matin. Après plus de trois jours d'enfer, les jeunes filles ont réussi à s'échapper. Elles ont erré à moitié nues dans les rues de Mexico avant de dénoncer leurs tortionnaires, qui ont été arrêtés. Les policiers ont affirmé que les trois jeunes filles étaient en fait des prostituées.

d'après AFP

ALGÉRIE

Journalistes logés près d'Alger

■ Les journalistes qui protestaient contre la décision des autorités de les transférer de l'hôtel « sécurisé » du Mazafran, sur le littoral ouest d'Alger, vers d'autres établissements plus éloignés de la capitale ont obtenu satisfaction, a annoncé hier le Syndicat national des journalistes (SNJ). Quelque 200 journalistes de la presse indépendante et gouvernementale résidaient dans la zone sécurisée de Zéralda (25 km à l'est de la capitale) sous la protection des autorités algériennes. Ils devaient être transférés notamment à l'hôtel Matarès, situé à Tipaza (100 km à l'est d'Alger). Il y a une semaine, les journalistes et les éditeurs de la presse indépendante avaient observé une « grève totale » et depuis 21 jours, quatre journalistes faisaient la grève de la faim pour obtenir gain de cause.

d'après AP

Clinton s'approche du grand jury

d'après AFP et AP
WASHINGTON

Des discussions sont en cours entre l'avocat de Bill Clinton et le procureur spécial Kenneth Starr en vue de faire témoigner le président américain devant le grand jury chargé de l'affaire Lewinsky, a indiqué hier la Maison-Blanche.

Le porte-parole de la présidence, Michael McCurry, a confirmé des informations de presse faisant état de telles discussions sur la façon dont M. Clinton pourrait apparaître devant le grand jury. Il n'a toutefois pas indiqué si le procureur Starr avait délivré de façon formelle une citation à comparaître à l'avocat du président, David Kendall.

« Nous nous attendons (...) à ce que M. Kendall essaie de mettre au point quelque chose avec le bureau de M. Starr afin que le grand jury ou M. Starr obtienne les informations dont ils ont besoin », a dit M. McCurry. M. Clinton serait le premier président américain en exerci-

ce à témoigner dans une enquête criminelle le concernant.

Par ailleurs, un garde de la Maison-Blanche a reconnu jeudi devant le grand jury fédéral avoir vu M. Clinton seul en compagnie de l'ex-stagiaire Monica Lewinsky dans un bureau de la Maison-Blanche.

Un haut responsable a précisé que le président ne se trouvait pas dans une situation compromettante. Reste que M. Clinton affirme ne pas avoir le souvenir de s'être jamais retrouvé en tête-à-tête avec la jeune femme.

Toujours selon le membre du Secret Service, un conseiller du prési-

dent, Harold Ickes, secrétaire général adjoint à la Maison-Blanche au moment des faits, aurait également assisté à la scène. Il a été immédiatement convoqué devant le grand jury présidé par le procureur Starr.

Le haut responsable de l'administration Clinton ayant requis l'anonymat a ajouté que le garde se trouvait en faction devant le Bureau ovale un samedi, quand il a reçu un appel du standard de la Maison-Blanche. Ce dernier cherchait à joindre le président. Le garde en a informé Ickes, qui passait par là, et les deux hommes sont partis chercher M. Clinton dans le Bureau ovale. Ils l'ont trouvé dans une pièce attenante, seul en compagnie de Mlle Lewinsky.

M. Ickes a nié cette version dans une interview à la chaîne CBS — qui croit savoir que la scène décrite a eu lieu début 1996 — et fait une première déposition jeudi devant le grand jury. Il n'a pas été interrogé sur Mlle Lewinsky, mais devrait être à nouveau entendu la semaine prochaine. « Mon senti-

ment est qu'ils voudront savoir ce que j'ai vu et entendu lorsque j'étais à la Maison-Blanche », a-t-il confié à l'Associated Press.

Ce nouveau rebondissement pourrait toutefois attirer l'attention du procureur sur d'autres conseillers qui auraient été susceptibles de voir ensemble le président et Mlle Lewinsky. Plusieurs agents du Secret Service ont été entendus par le grand jury, depuis que la Cour suprême a donné son feu vert la semaine dernière.

Un agent à la retraite du Secret Service, Lewis Fox, avait déjà affirmé en février que M. Clinton et Monica Lewinsky s'étaient rencontrés dans le Bureau ovale pendant 40 minutes fin 95, sans pouvoir affirmer toutefois qu'ils étaient seuls. M. Clinton, qui est soupçonné d'avoir eu une liaison avec la jeune femme et d'avoir demandé à cette dernière de mentir à ce sujet, a déclaré sous serment n'avoir pas le souvenir de s'être jamais retrouvé seul avec l'ex-stagiaire.

Kenzo Obuchi s'attèle à la relance nipponne

d'après AP et AFP
TOKYO

Kenzo Obuchi a été aisément élu hier président du Parti libéral démocrate (PLD), devenant le futur premier ministre du Japon, un succès brièvement sanctionné par le marché des changes à Tokyo, sceptique sur ses capacités à sortir le Japon de la récession.

Le plus dur reste à faire pour celui que l'on décrit comme un tenniscacique du PLD : s'atteler à la relance de l'économie, l'assainissement du secteur financier et le redressement de son parti.

M. Obuchi s'est aussitôt engagé à « reconstruire l'économie » japonaise, réaffirmant ses engagements électoraux, notamment sur la remise en ordre du secteur financier et sur des réductions permanentes d'impôts, les deux remèdes de cheval que la communauté internationale réclame pour relancer la seconde économie mondiale.

« D'une certaine façon, nous parlons de zéro. (...) La tâche qui nous attend consiste à reconstruire l'économie, remplir nos responsabilités internationales et faire disparaître les inquiétudes de l'opinion sur l'avenir », a-t-il dit.

« La stagnation de l'économie japonaise non seulement affecte l'Asie, mais le monde. J'accomplirai tous les efforts pour sortir de cette crise économique », a promis M. Obuchi (61 ans).

Dans un vote du PLD, le ministre des Affaires étrangères a obtenu 225 voix, le ministre de la Santé Junichiro Koizumi (56 ans) 84 voix. Le vétéran du parti Seiroku Kajiyama (72 ans) a réuni 102 voix. Un bulletin était nul.

Participaient à ce scrutin 367 parlementaires du PLD et 47 délégués régionaux. M. Obuchi remplace Ryutaro Hashimoto, démissionnaire après la sévère défaite de la formation gouvernementale aux sénatoriales du 12 juillet.

Abstention libérale

Le nouveau président du PLD sera élu premier ministre par la Diète le 30 juillet. Le même jour, le gouvernement Hashimoto présentera sa démission. L'élection à la Diète devrait être une simple formalité, le PLD disposant de la majorité à la chambre basse et son vote suffisant selon la Constitution.

Toutefois des élus du PLD déçus par la victoire de M. Obuchi pourraient s'abstenir ou voter pour l'opposition, a averti M. Katsuhiko



PHOTO AFP

Le terme Kenzo Obuchi doit aux traditions son élection à la présidence du Parti libéral hier.

Shirakawa. « Ce que les sondages montrent, c'est que les Japonais ont dit non à M. Obuchi », a déclaré ce parlementaire PLD.

Le marché des changes a immédiatement sanctionné ce choix par une chute du yen. Quelques minutes après les résultats, le dollar gagnait un yen à 141,70 yens. « Même si tout le monde s'attendait à ce qu'Obuchi gagne, cela a provoqué une déception en raison de son manque d'expertise en matière économique », a affirmé un cambiste de l'Asahi Bank. Le yen s'est nettement repris par la suite après la réaffirmation des priorités de M. Obuchi, le dollar revenant à 140,53-55 yen à 17 h.

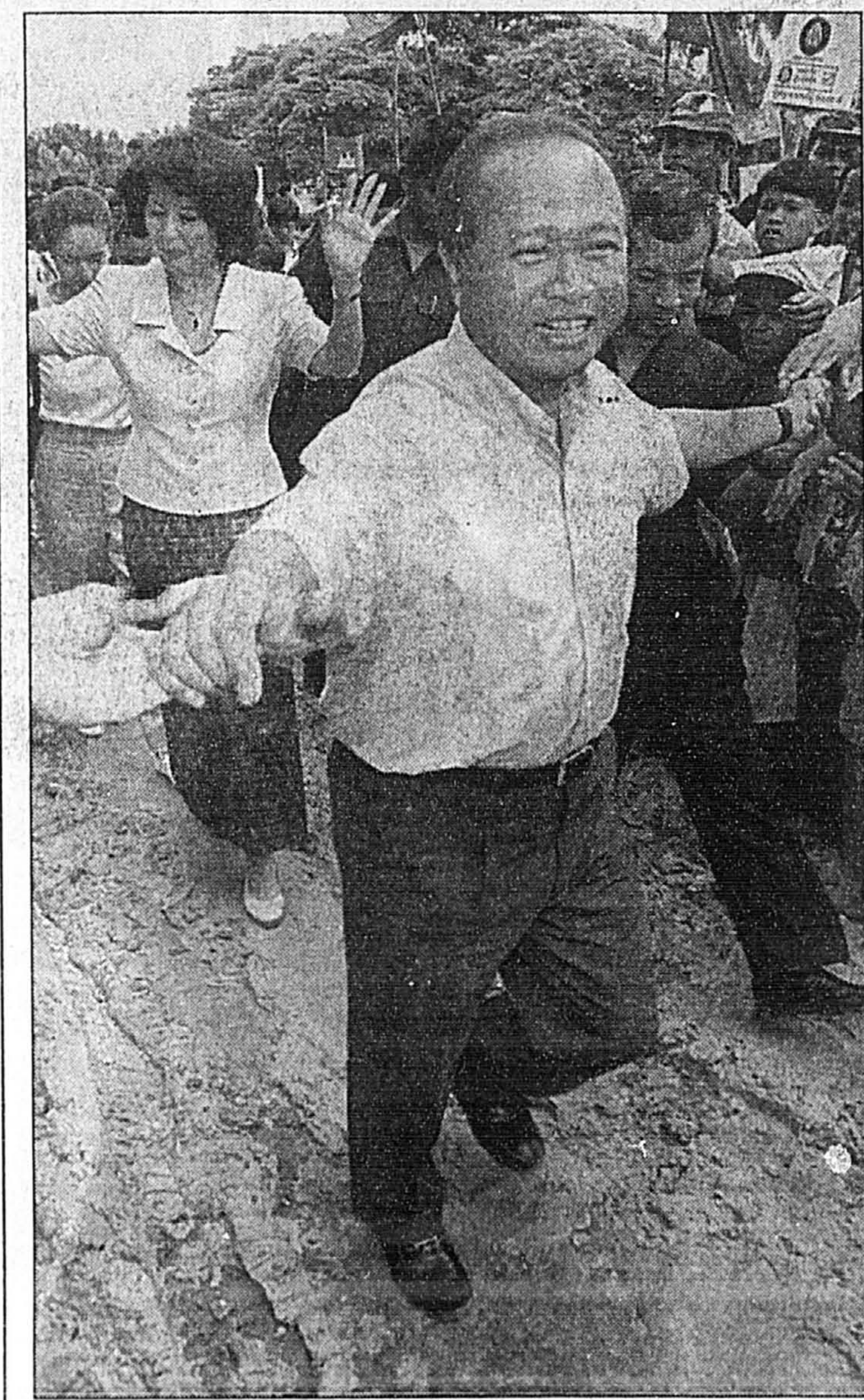


PHOTO AFP

À deux jours des élections de demain, le prince Norodom Ranariddh a chanté, dansé et plongé dans le golfe de Thaïlande devant 2000 partisans à Sihanoukville.

Le Cambodge vote dans la crainte

d'après AP et AFP
PHNOM PENH

La campagne électorale s'est achevée hier au Cambodge, entre espoir et appréhension à deux jours d'un scrutin décisif. L'ONU a appelé à une trêve dans la violence, tandis que les protagonistes organisaient leurs derniers meetings.

À une conférence de presse, la mission onusienne coordonnant les quelque 600 observateurs étrangers a estimé que malgré la violence et les intimidations qui ont marqué la campagne, les conditions étaient réunies pour une élection « largement représentative de la volonté du peuple cambodgien ».

Soit une formule beaucoup moins exigeante que le traditionnel « élections libres et équitables » réclamé par l'opposition et les défenseurs des droits de l'homme. Amnesty International et Human Rights Watch ont appelé hier la communauté internationale à dénoncer la violence politique qui a « entaché » le processus électoral.

Auparavant, quelque 7000 partisans du dissident du FUNCINPEC Sam Rainsy avaient manifesté dans un parc face à l'Assemblée nationale, là où l'année dernière 16 manifestants avaient été tués et 100 autres blessés, dont Sam Rainsy lui-même, dans un attentat attribué aux partisans de Hun Sen, l'homme fort de Phnom Penh.

Porté par ses gardes du corps, Sam Rainsy a lancé des pétales de jasmin sur la foule de ses partisans, avant de s'ébranler en convoi pour Takhmau, bastion du Parti populaire cambodgien, là où Hun Sen se remet d'une opération de l'appendicite. Appellé à des élections « libres et équitables », Sam Rainsy a estimé que « si le PPC remporte une victoire écrasante, cela voudra dire que la volonté du peuple

ne s'est pas exprimée ».

Du côté de l'autre chef de file de l'opposition, le dernier meeting de campagne avait pris des airs de fête. Devant un millier de personnes rassemblées dans la ville portuaire de Sihanoukville, le prince Norodom Ranariddh a chanté et dansé avant de plonger dans le golfe de Thaïlande. « Dans trois jours, le FUNCINPEC aura de nouveau gagné tout le pays », a-t-il lancé.

La dernière manifestation du jour aura été celle des moines bouddhistes : achevant à Phnom Penh une marche pour la paix entamée il y a une semaine, quelque 3000 religieux sont entrés dans la capitale sous une bannière où l'on pouvait lire : « Plus nous nous combattons, plus nous perdons. »

Si la campagne électorale a été marquée par des violences, pour beaucoup attribuées aux forces de Hun Sen, elle fut pacifique par rapport au scrutin de 1993, dans un pays encore sous la menace des Khmers rouges qui menaient d'incessantes attaques contre les villes et les Vietnamiens de souche.

Aujourd'hui, les Khmers rouges sont décimés et si le dernier carré des durs affirme vouloir perturber le vote, d'autres ayant désormais rendu les armes manieront le bulletin pour la première fois.

Phnom Penh est restée calme, mais beaucoup craignent des troubles si le parti de Hun Sen perd le scrutin. Ces élections sont capitales pour celui qui s'imposa par la force en juillet 1997 et a désormais besoin de légitimer son pouvoir aux yeux — et aux portefeuilles — de la communauté internationale.

Quelque 95 000 soldats seront déployés demain pour la sécurité des bureaux de vote, mais ils seront sans doute inquiétants pour les Cambodgiens, car ils représentent le régime de Hun Sen.